

# IMPRESSIONS D'UNE RÉVOLUTION AU LEVANT : ÉCHAPPER ENFIN À LA RÉPÉTITION DES TRAUMATISMES ?

**Marie-Thérèse KHAIR BADAWI<sup>1</sup>**

*Psychanalyste. Professeure et chercheuse  
à la Faculté des Lettres et des Sciences  
Humaines de l'Université Saint-Joseph de  
Beyrouth*

*« La guerre du Liban n'appartient pas  
à l'histoire puisqu'elle continue ».  
Ghassan Tueni*

*Cette pensée de Ghassan Tueni, reprise en exergue par l'auteure, constitue le fil directeur de toute sa réflexion sur l'inexorable sort qui s'acharne sur le Liban dont les blessures anciennes et récentes semblent impossibles à cicatriser et continuent à provoquer une douleur corrosive comme si les événements passés sont vécus comme traumatismes permanents. Cette incapacité à inscrire la mémoire dans une temporalité séquentielle, spatialement circonscrite, serait-elle la raison de ce temps figé où l'identique se répète inlassablement pareil à lui-même ? À la lumière de la révolte enclenchée le 17 octobre 2019, Marie-Thérèse Khair-Badawi nous livre ses impressions personnelles au travers de son regard de psychanalyste – NDLR.*

**1** 3 Avril 2019. En face de moi des étudiants de première année à l'université. Âge ? Probablement entre 18 et 20 ans. C'est le 13 Avril dis-je d'une voix interpellative. Aucune réaction. Je leur indique une piste. Le 13 Avril 1975 ramène-t-il à un quelconque événement dans l'histoire du Liban ? « Pas tout à fait » répondent certains, d'autres parlent d'une vague histoire d'autobus. Je m'aventure dans l'histoire plus récente. Que s'est-il passé en 2006 ? En 2005 ? Des yeux hagards m'observent. Je me hasarde à remonter plus loin dans le temps. En 1958 ? En 1860 ? Rien...

L'histoire du Liban, jalonnée de conflits et de guerres, est muette dès que ceux-ci touchent à des luttes interconfessionnelles ou intra-communautaires. Véritables traumas collectifs, se constituant en

---

<sup>1</sup> Membre fondateur et formateur de l'Association Libanaise pour le Développement de la Psychanalyse premier groupe reconnu par l'Association Psychanalytique Internationale dans un pays de langue arabe, membre de la Société Psychanalytique de Paris et membre formateur de l'Association Psychanalytique Internationale.

enclaves isolées, il ne faut ni les évoquer ni en discuter. Par survivance nous a-t-on toujours dit. Du plus loin que je me souviens.

Incapables d'élaborer nos traumatismes – rappelons que l'enseignement de l'histoire du Liban dans les écoles s'arrête en 1975 – on se retrouve inéluctablement dans la répétition de traumatismes devenus « cumulatifs et permanents ». Depuis une décennie ? Depuis 35 ans ? Depuis un siècle, deux siècles... ?

La psychanalyse nous apprend que le traumatisme ne connaît pas le refoulement, pris inmanquablement dans la répétition. C'est ce qui nous est arrivé. C'est ce qui continue de nous arriver puisque les réalités assassines sont toujours là, prêtes à nous entraîner dans la reproduction du même et de l'identique. Pourquoi ce fatalisme ? Comment échapper à ce déterminisme ? Comment sortir de cette paralysie, de cette fixité, de cette contrainte ? N'y aurait-il pas la possibilité d'une issue ?

### **L'issue existe. La psychanalyse nous la révèle.**

Une issue existe quand des fragments du traumatisme peuvent se réactualiser dans un espace déterminé pour être nommés, reconnus, examinés, librement. Sans tabou, sans clivage, sans interdits. Cet espace serait investi comme solution post-traumatique, offrant la possibilité d'une réorganisation qui seule permet l'accès à l'oubli, au refoulement, pour échapper enfin à la « mêmeté » de la répétition. À l'échelle individuelle, c'est en grande partie ce qui se passe dans une cure analytique. Au Liban, dans l'incapacité où s'est toujours trouvé l'espace politique pour offrir ce possible, c'est aux créateurs et aux artistes de tous bords qu'est revenue l'ingéniosité de le déployer. Depuis plusieurs années, ils ont inlassablement dévoilé nos blessures, nos souffrances, aménageant une plate-forme où s'est élaboré un nombre infini de nos traumatismes à travers différents types d'expressions artistiques : cinéma, théâtre, peinture, littérature... Oui mais... c'est comme si l'espace « populaire » et politique demeurait hermétique à ce travail de mémoire.

### **Réveil de l'individu dans l'espace public**

Et... voilà que jaillit le 17 octobre 2019.

L'espace public, la rue, les places, deviennent un espace où la parole circule librement. Les maux de la population découvrent enfin « les mots pour le dire » en criant, en hurlant, en vociférant dans les micros des télévisions, véritables véhicules d'une parole portée à une échelle

qui ne connaît plus de mesure, entendue à l'infini grâce aux réseaux sociaux qui font résonner sans limites les mêmes voix en souffrance.

Tout y passe ou presque. Les verrous ont sauté : de la levée du tabou affectant les intouchables chefs qu'ils soient politiques, seigneurs de la guerre ou religieux, tous insultés et sommés de « dégager », à l'accusation de l'archaïsme du système confessionnel foncièrement inviolable, remis en question par des revendications de laïcité ; de l'aveu sans honte de l'état de pauvreté dans un pays où existe une méconnaissance scandaleuse de l'accroissement dramatique de la population dans la misère, au refus de l'appartenance clanique, religieuse ou partisane, revendiquant le drapeau libanais et l'hymne national comme seuls éléments unificateurs d'une appartenance à une libanité prioritaire à toute allégeance... Tout y passe. L'appropriation de l'espace public où tout cela pouvait être exprimé a créé une solidarité irréprésentable encore la veille du 17 octobre. Un peuple perçu hier encore comme passif et soumis, s'est soulevé en découvrant ses droits, retrouvant la parole pour exprimer sa révolte contre la maltraitance qu'il a subie pendant des années, s'apercevant qu'il était entouré de dirigeants-escrocs pour lesquels il avait paradoxalement voté depuis toujours, jusqu'à il y a un an et demi seulement. Le tout exprimé dans un langage subtil ou grossier, souvent étonnement perspicace, montrant un niveau de réflexion et d'informations surprenant auquel le développement des nouvelles technologies a sans doute contribué. L'ignorance n'existait plus. C'était cela la véritable révolution. La population découvre qu'elle a des droits et les dirigeants des devoirs. Des hommes des femmes, des jeunes des moins jeunes, des universitaires des manœuvres, des chrétiens des musulmans... Partout au Liban : Tripoli, Jbeil, Zouk, Jall el Dib, Beyrouth, Saida, Sour, Nabatiyé, Hermel, Baalbak...

Des femmes plus que des hommes ? Plutôt une admirable parité à laquelle n'est pas encore habitué l'espace public dans un pays comme le nôtre. Le verrou de la censure et des interdits ayant sauté, les femmes plus que les hommes sont dans la transgression de l'ordre social établi par ces derniers. On les a vues triomphantes, haranguant la foule dans des porte-voix pour revendiquer leurs droits, même devenir corps-boucliers s'interposant entre les forces de l'ordre et les manifestants-hommes qu'elles ont paradoxalement protégées...

Les détracteurs étaient nombreux ; les détenteurs de pouvoir, les gens du régime en place, les dirigeants du pays de père en fils, le volet de

la rue encore partisane... Dans le déni, sourds-muets à l'immensité d'une révolution qu'ils appellent « mouvement » pour la minimiser et la marquer du sceau du mépris, ils étaient sûrs que tout cela était du rien. Rien que des mots...

C'était ignorer que l'espace de parole – rêvé – pour l'élaboration de traumas enclavés et tus depuis toujours dans l'histoire collective était enfin découvert. Que les mots, la parole, le langage pour les dire étaient enfin trouvés, créés. Puis, moments extraordinaires pour les générations de la guerre, il y eut la traduction de la parole en actes, révélateurs d'une réalité qui semblait devenir autre sur le plan symbolique. Sur différents registres. Car... aussitôt que s'est profilé en filigrane le spectre qui pouvait évoquer la répétition à l'identique des menaces de la guerre de 1975, un mouvement spontané s'est mobilisé pour l'anéantir. Instantanément. *Hic et nunc*. On vit la destruction immédiate du mur en béton dressé pour fermer le tunnel de Nahr el Kalb, la marche des femmes de Aïn el Remmeneh et de Chiah main dans la main hurlant le refus de la ligne de démarcation entre ces deux quartiers où la guerre de 1975 a été déclenchée... L'évidence d'un début de changement dans les esprits devenait palpable.

De ces paroles traduites en actes symboliques, un message nouveau émergeait. Célébrant les mêmes blessures, les mêmes manques, une réorganisation d'une nouvelle forme de liens s'initiait doucement. L'oubli du passé commun, douloureux et dévastateur devenait possible, capables désormais de le reconnaître et de nous en remémorer les uns avec les autres pour tenter de conjurer sa reproduction. Comme dans ces sociétés humaines qui ont accompli un véritable travail de mémoire, où les ennemis d'hier qui, après avoir usé de tous les stratagèmes pour s'anéantir mutuellement, arrivent à célébrer ensemble les victimes tombées dans les deux camps.

Est-ce l'inauguration d'un travail de reconnaissance et d'élaboration de nos traumas collectifs afin d'échapper à leur répétition pour constituer enfin une nation ? Le processus va-t-il se poursuivre ?

### **Le chaînon manquant**

Oui, mais... un chaînon manque à l'appel.

L'espace politique, bloqué par des politiciens inamovibles aux fortunes acquises aux dépens d'une population appauvrie, enfermé dans des clivages immuables ignorant la réalité de ce qui a lieu, emmuré dans un

déni assourdissant défensif et violent, demeure un chaînon manquant sans lequel ce travail de mémoire ne pourra jamais s'accomplir.

Que reste-il de la légitimité de cet espace politique ? Le parlement, lieu par excellence des représentants du peuple, est retranché derrière des murs en béton et des barbelés érigés en barricades ; en vue de protéger les députés qui veulent y accéder d'un lynchage par une population qui ne les perçoit désormais qu'en spécimens-corrompus auxquels elle n'arrive plus à s'identifier. Comment et où trouver les outils pour crever cette forteresse sourde-muette et l'inclure dans un espace commun, public, partagé par tous ? L'aspect sonore de la révolution, tintamarre de marmites et de casseroles, ne serait-il pas une allégorie en réponse à cette recherche ?

Mais les outils opérants il faut les trouver. Il faut les créer. Il n'y a pas de mode d'emploi. Cet inconnu de moyens, ce manque de certitude, induisent une grande peur, jusqu'au réveil d'une angoisse d'anéantissement. C'est ce qui pourrait expliquer pourquoi l'appel à occuper les places publiques comme au début des premiers temps de l'exaltation, paralyse certains, mais entraîne d'autres, ceux qui n'ont plus rien à perdre, anéantis déjà jusqu'aux os par une misère consternante.

Pour que l'entreprise de changement initiée par une population en souffrance ne soit plus la chasse-gardée d'une révolution qui risque d'aller dans tous les sens et sombrer dans une destructivité mortifère. Pour toucher l'espace politique et l'entraîner dans une plate-forme de réorganisation collective, investie enfin comme solution post-traumatique dans le but de boucler le travail d'élaboration de nos « traumatismes cumulatifs et permanents » afin de les empêcher de se répéter. Saura-t-on « trouver/créer » cet espace commun, arraché aux politiques pour les inclure, pour sortir enfin de la destructivité de la répétition traumatique et la court-circuiter ? Le peuple libanais, célébré dans le monde entier pour la créativité de sa révolution, saura-t-il innover et découvrir les outils pour y parvenir ?

Nous pourrions alors réécrire notre histoire, toute notre histoire. Sans peur. Sans angoisse. Reconnaître les mêmes blessures, les mêmes martyrs, les mêmes traîtres. Pour qu'un jour, dans dix ans, dans vingt ans, dans cent ans... des étudiants universitaires de 18-20 ans comprennent que le 13 avril 1975 n'est pas une vague histoire d'autobus, que 2005, 2006, 1958, 1860... sont des dates qu'on peut

évoquer sans risquer l'éclatement d'une guerre interconfessionnelle ou intra-communautaire.

Possible ? Il y va de notre responsabilité pour y veiller. Par devoir de transmission envers les futures générations... Pour éviter les répliques sismiques de la répétition...

# UN SIÈCLE DU GRAND LIBAN

---

*Cent ans après*





# EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE AU LIBAN : QUELLES CAUSES, QUELLES ISSUES ?

**Entretien avec Samir AÏTA**

**Propos recueillis par Rita BASSIL**

*Dans cet entretien qui a eu lieu le 6 février 2020, l'économiste Samir Aïta, fin connaisseur du Liban, et des enjeux régionaux nous livre son analyse du glissement tragique et inexorable de l'économie libanaise dans un gouffre sans fond. Nous reproduisons cet entretien par lequel l'auteur revient sur les causes qui ont mené, après Taëf, le Liban vers l'effondrement économique, l'histoire de la Banque Centrale, les liens syro-libanais post-mandat et révèle un souci premier, celui de protéger les couches les plus faibles et les plus précaires de la population – NDLR.*

**S**amir Aïta, vous avez annoncé il y a quelques jours sur France Culture que les banques libanaises et l'État ont techniquement fait faillite. Cela veut dire quoi « faire faillite » pour l'ensemble d'un secteur bancaire et pour l'État ?

Une entreprise fait faillite quand elle est en cessation de paiement. C'est-à-dire que ses recettes ne peuvent plus suffire à alimenter ses dépenses d'une manière permanente, ce qui mène à son démantèlement. Une banque peut aussi faire faillite. Les banques libanaises sont légalement aujourd'hui dans une situation de faillite car elles ne permettent pas à leurs déposants de retirer leur argent, sans aucun fondement juridique. Si on vivait dans un État de droit, il aurait suffi de constater les faits

---

<sup>1</sup> Né à Damas (Syrie) en 1954, Samir Aïta est un ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées. Il a obtenu des DEA de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) et il est également diplômé de HEC Management (CPA-HEC). Il a commencé sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et ses filiales, avant d'aller vers le secteur privé. En 1994, il devient le PDG de Framasoft (durant la période de son redressement). En 1999, il lance une société de conseil en économie et technologies de l'information : A Concept. Il est pendant deux ans conseiller du président de la Société générale au Liban, puis directeur technique du centre de recherche économique ERF en Égypte. En 2005, il crée Le Monde Diplomatique éditions arabes, en partenariat avec Le Monde Diplomatique France. Samir Aïta est également économiste et consultant international, président du Cercle des économistes arabes.

via un huissier de justice, puis d'aller chez un juge pour déclarer la banque en faillite. Mais, aucun juge ne l'a fait. Il y a eu juste quelques jugements concernant des personnes voulant envoyer un peu d'argent à leurs enfants qui étudient à l'étranger et payer quelques frais. C'est une situation juridique inédite. Aussi, certaines banques ont-elles des problèmes de conformité aux normes internationales, parce qu'elles n'ont pas assez de fonds propres. Bien que ces règles aient été imposées par la Banque Centrale pour que les banques augmentent leur capital, cela n'a pas été fait et ce n'est même pas suffisant. Les banques libanaises sont donc collectivement en faillite.

Par contre, un pays ne peut pas être « en faillite », même quand il est en défaut de paiement. Car si l'État ne peut plus payer ses dettes, il ne peut pas disparaître, il existera toujours, et il a de toute façon des avoirs bien au-delà de ces dettes. Mais lorsqu'un État entre en défaut de paiement vis-à-vis de ses créanciers intérieurs et extérieurs, il rentre dans une situation difficile. À l'intérieur, il met les banques locales créancières en défaut. Le système du « je te tiens tu me tiens par la barbichette » entre les banques libanaises et l'État et la Banque Centrale est terminé. À l'extérieur, la décision de ne pas honorer les créances internationales met l'État en défaut vis-à-vis de l'ensemble de la communauté financière internationale. La récente décision du gouvernement de ne plus payer les échéances des « eurobonds » aurait eu un immense retentissement, si tout le monde n'était pas submergé aujourd'hui par la pandémie du Coronavirus et par ses conséquences sanitaires et économiques. Mais plus grave, il n'y a plus aujourd'hui que peu de dollars frais dans tout le système financier libanais pour financer les importations dans un pays qui exporte peu, et les dépôts en dollars des banques sont devenus des écritures fictives. On est dans une situation où il y a de l'argent perdu estimé entre 20 milliards et 60 milliards de dollars, peut-être plus. Tout ceci constitue une crise majeure, encore plus importante que celle de la Grèce et qui ne sera pas résolue à court terme.

### **Comment faire au niveau des lois existantes pour chercher cet argent perdu ?**

Il n'y a pas de solution pour l'argent perdu à part effacer des dépôts, socialiser les pertes. C'est ceci que les libanais désignent par le terme « haircut ». Soit on efface une part des dépôts des grands déposants, détenant la majorité des dépôts, soit une part des petits. Et là, il y a un problème d'équité. Or il n'y a pas de lois garantissant les petits déposants au Liban. Et si on leur efface leurs dépôts, ils n'auront plus rien et on casse la consommation et l'économie. C'est ce qui est appliqué actuellement en donnant aux déposants de petites sommes hebdomadaires en livres libanaises à un taux bien inférieur à celui du marché. Les banques n'ont plus de dollars réels, et c'est un aspect

important de leurs faillites. Et ce sont les petits déposants qui paient les pertes.

**Comment les autres pays ont-ils fait ? En Grèce comment ça s'est passé ? Il y a peut-être moins de corruption et plus de confiance dans le cas de la Grèce...**

Il existe deux cas récents de « faillite » d'État, c'est-à-dire de cessation de paiements de l'État : le cas de la Grèce, et celui de Dubaï dont personne ne parle vraiment et pourtant c'est un cas très intéressant. Le prince de Dubaï avait subitement annoncé, un vendredi soir à la fermeture des marchés, qu'il allait restructurer la dette de l'État. Cette simple déclaration avait poussé les banques à marquer des provisions de perte dans leurs comptes. Lundi, à l'ouverture, il a négocié, restructuré et effacé une partie de la dette. Les banques ont payé de leur capital, et ceci met en lumière la question de la puissance de négociation entre un emprunteur et les crédateurs, lorsque l'emprunteur est l'État. Cela a existé partout et a conduit à effacer des dettes. Les banques créditrices paient la perte de leur capital, au lieu de faire payer les déposants.

Dans le cas de la Grèce, la dette publique était détenue par des banques françaises et allemandes. Dans ce cas, l'effacement de la dette aurait impliqué que deux banques, au moins une française et une allemande soient en grande difficulté ; les montants en jeu étant importants. Au lieu de cela, le FMI, la Banque Centrale Européenne et la Commission Européenne ont été appelés à gérer la faillite, et en fait, à gérer l'État grec. Finalement, on a fait payer le contribuable grec. Les mesures prises ont appauvri la population et ont fait reculer l'indice de développement de dix ans. L'État grec a été obligé de payer la plus grande partie de sa dette vis-à-vis des banques européennes. On a sauvé ces banques et on a saigné la population grecque.

Comparativement à ces deux cas, la question pour le Liban est de savoir qui paiera à la fin ? Est-ce qu'il y aurait un gouvernement suffisamment fort pour imposer que le « haircut » soit exercé essentiellement sur les banques et sur de grands déposants ? Je ne le crois pas. Car cela nécessiterait un changement politique majeur. Les intérêts des banques et des grands déposants sont bien présents dans le milieu politique, donc au parlement et au gouvernement. Tout le monde a observé l'épisode où le parlement a tenté de faire passer une loi d'amnistie des crimes financiers. Donc, je ne vois pas dans le contexte politique libanais actuel un gouvernement, dépendant du parlement d'aujourd'hui, instaurer des lois protégeant les petits déposants et sauver l'économie et les revenus des libanais qui travaillent, surtout qu'une grande partie est dans le travail informel.

C'est d'autant plus grave aujourd'hui avec la crise du Coronavirus et le confinement. L'économie est encore plus réduite à cause du confinement, ce qui pose un problème crucial de politiques publiques censés assurer les revenus minimaux aux plus démunis pendant le confinement et relancer l'économie après.

**Aujourd'hui qu'est-ce qu'on peut faire ? Quelles sont les issues ? Peut-on refuser l'aide du FMI ? Comment s'en sortir ? Quels sont les chiffres ?**

Tout d'abord il faut connaître le montant réel des pertes, du « trou noir ». Il y a une grande différence entre 20 et 60 milliards. Et il faut connaître le montant des réserves réels en devises, surtout celles de la Banque Centrale. Les agences de notations donnent un chiffre trois fois plus petit que celui avancé par la Banque centrale. Les libanais ignorent la réalité. Les comptes publics ne sont pas clôturés depuis des années. Et les comptes de la Banque Centrale sont opaques.

Pour pouvoir intervenir, il faut établir un bilan complet et précis, ce que certains économistes essaient de faire mais sans avoir toutes les données. Le FMI peut aider avec son expertise technique. Mais cela veut dire que c'est lui qui va faire le lien entre la banque centrale et le Ministère des finances, et fouiller les détails des comptes. Comme si le Liban n'avait pas beaucoup d'experts bancaires, tous anciens du FMI.

Mais au-delà, le FMI ne peut pas prendre les décisions de politiques publiques à la place d'un gouvernement libanais, ni apporter des dons et des prêts pouvant sauver le Liban de son défaut de paiement actuel. Il l'avait exprimé lors d'une conférence que le Cercle des Économistes Arabes avait organisé avec son corps d'audit à Beyrouth en Juillet 2018. Le FMI n'a pas beaucoup d'outils adaptés aux situations des « États Fragiles », encore moins pour l'ampleur de la crise libanaise. Dire que le Liban peut être sauvé par le FMI, c'est un leurre, pour se défaire de la responsabilité des politiques publiques nécessaires ou bien pour faire assumer au FMI le le paiement par les plus démunis.

**COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?**

**Comment comprendre l'effondrement du système économique mis en place après les accords de Taëf et la fin de la guerre civile ? N'a-t-on pas assisté à ce moment-là à une ouverture importante vers une main d'œuvre étrangère qui aurait coïncidé à un démantèlement des syndicats.**

Le système économique installé après les accords de Taëf et la fin de la guerre civile est un système basé sur les rentes bancaire et immobilière, rentes qui captent le capital et qui ne lui permettent pas de s'investir dans des secteurs productifs. Car dans un tel système, les autres secteurs économiques ont beaucoup de mal à vivre, à devenir rentables, à entrer dans une économie mondiale, à exporter.

Pour créer de la valeur ajoutée dans les quelques secteurs relativement actifs, il a été décidé, au sortir de la guerre, qu'on allait gagner sur le coût du travail. Or, ce qui renchérisait le coût du travail c'est bien évidemment la présence des syndicats parmi les libanais travaillant dans le formel. Casser les syndicats était donc essentiel, dans les entreprises, mais surtout dans la fonction publique ; car c'est là qu'en général, au Liban comme ailleurs, où les syndicats sont les plus puissants.

On a fait appel à la main d'œuvre bon marché, surtout les travailleuses domestiques asiatiques et la main d'œuvre syrienne et palestinienne, dans l'informel sans protection sociale. Et c'est là où les syndicats ont aussi leurs responsabilités. Ils n'ont pas pu s'y implanter pour défendre les droits des travailleurs non-libanais.

Si on revient à la France des années 1970, une grande partie des effectifs des syndicats était formée de travailleurs immigrés, algériens, marocains ou tunisiens. Ce sont eux qui construisaient par exemple les voitures Renault. Et ce sont eux les plus fragiles qui ont besoin de syndicats pour défendre leurs droits. Ainsi parmi les représentants syndicaux des grosses sociétés françaises, une large partie était issue de l'immigration. Et ce sont ces travailleurs immigrés qui ont sauvé le système syndical pour une longue période. Par contre, les syndicats libanais ne se sont jamais réellement investis pour les travailleurs immigrés. Cela a permis de segmenter le marché libanais du travail. Chaque nationalité avait son segment du marché. Un marché pour les travailleuses domestiques, très peu syndiquées. Un marché pour le secteur du bâtiment et pour les tâches agricoles et industrielles ingrates assurées par les syriens, sans syndicats. Avant la guerre en Syrie, le Liban comptait déjà 300 000 travailleurs syriens « circulaires » au Liban, des travailleurs migrants qui travaillaient pendant la semaine et rentraient en Syrie pour le weekend. Il y a eu même une sous-segmentation même dans les domaines réservés aux libanais. Ainsi, même dans la fonction publique et le secteur public, 2 / 3 des employés ne sont pas titularisés formellement et sont employés par des sous-traitants. Des travailleurs informels, précaires et sans protection sociale, dans le secteur le plus formel. Segmenter le marché du travail conduit forcément à miner les syndicats et à réduire le coût du travail. Mais tout cela est futile, car les secteurs productifs ne peuvent se développer lorsque les rentes financières et immobilières sont si importantes.

Cette situation décourageait le travail des libanais, surtout les nouveaux entrants sur le marché du travail. Ils ont alors cherché un travail formel, protégé socialement... à l'étranger. Seuls quelques secteurs ont créé des groupes de pression efficaces, comme les militaires, les forces de sécurité, ou les employés des banques, et ont réussi à obtenir des avantages sociaux importants.

Ceci s'est réalisé en fonction de considérations idéologiques. Ainsi, on refusait aux palestiniens de travailler formellement par crainte de leur éventuelle naturalisation, pour qu'ils ne changent pas l'équilibre communautaire dans le pays. Ceci a créé un grand écart social. Il en est de même pour les syriens. Nombreux sont les témoignages qui font état de comportements sociaux déplorables. À titre d'exemple mon épouse m'a raconté que, lorsqu'elle était jeune et qu'elle vivait au Liban avant la guerre civile, elle montait à cheval et des enfants palestiniens couraient derrière elle pour prendre le sucre destiné au cheval. De telles inégalités ne pouvait qu'engendrer une explosion !

Non seulement tout cela a amené une distorsion financière spéculative de l'économie, cette réalité économique n'a pas permis de créer un système de protection sociale minimale au Liban. Le système de santé libanais s'est développé pour servir les plus aisés ou pour maintenir le contrôle exercé par les communautés. Les plus démunis, allaient se soigner dans les hôpitaux publics syriens avant la guerre dans ce pays. Les conséquences vont être lourdes aujourd'hui, avec la crise financière et la pandémie du Coronavirus.

### **Quels facteurs ont-ils mené à la faillite ?**

D'emblée rappelons quelques raisons essentielles. Dans les années 1950, après la Deuxième Guerre Mondiale, le rôle du Liban, comme plateforme financière et économique dans une région en trouble a été fondamental. C'était le lieu où arrivait les capitaux qui fuyaient la Syrie, et l'Égypte, ainsi que les surplus des pays du Golfe. Le Liban était une place financière sophistiquée, au point où le premier gouverneur de la Banque Centrale de Russie, après l'effondrement de l'Union soviétique, disait « j'ai tout appris au Liban ». Mais à partir des années 1970, Beyrouth, hormis pour la Syrie, perd ce rôle à l'échelle régionale. Les pays du Golfe ont créé alors leurs propres places financières, notamment à Dubaï.

Il aurait fallu trouver d'autres ressources à la sortie de la guerre libanaise. Le choix s'est fait sur la spéculation immobilière dont Solidere fut le symbole. C'est le pire qu'on puisse faire dans une phase de reconstruction. Cette spéculation immobilière a encouragé la spéculation financière, d'autant plus qu'on s'est efforcé de garder fixes les taux de change. Le Liban n'a même pas pu profiter du boom économique qui s'est produit en Syrie au début des années 1990, grâce aux nouvelles découvertes pétrolières et à la nouvelle dynamique du secteur privé. Malgré la présence des troupes syriennes au Liban, aucun projet commun ne s'est réalisé, même pas pour produire de l'électricité. Le Liban disposait pourtant d'une rente importante à savoir les 7 milliards de dollars transférés annuellement par les émigrés

libanais et déposés dans les banques. Elles n'ont servi qu'à financer les intérêts de la dette publique galopante et ceux des rentes immobilières et financières. Elles n'ont permis ni de financer des infrastructures, ni des activités productives, sauf cas rares.

Pourtant, l'alerte avait déjà été donnée à la fin des années 1990 : une dette publique galopante qui ne sert pas les infrastructures du pays ni à moyen ni à long terme et qui ne bénéficie qu'à consolider les pouvoirs des anciens chefs de guerre, mènerait à une catastrophe. De même, un système économique qui tient juste à exporter vers l'étranger de la main d'œuvre, qualifiée certes parce que formée dans de bonnes universités et dont la finalité est d'acheminer des capitaux dans le pays fonctionne un certain temps, mais finit par s'essouffler. Mais rien n'y fait. Toute tentative de corriger le tir a échoué. L'image du luxueux centre-ville a gagné. Et les spéculations financières sont reparties de plus belle. On a continué à croire au « miracle libanais » qui repose essentiellement sur le fait de tirer profit des événements régionaux. Or, aucun de ces événements, comme l'invasion de l'Iraq par exemple, n'a pu réellement profiter au Liban. Cette croyance au « miracle » s'est juste renforcée en 2008, lors de la crise financière internationale. Le Liban a été peu affecté du fait que ces circuits de spéculation étaient essentiellement internes.

Le schéma financier spéculatif libanais ne pouvait donc que s'effondrer, comme tout schéma de « Ponzi » où les nouveaux apports ne servent qu'à payer les intérêts des anciens apports. Et lorsqu'on parle de 60 milliards de dollars qui ont disparu, c'est énorme. C'est l'équivalent du PIB annuel du pays. Comme si les gens ne produisent aucune richesse pendant une année entière. L'issue a commencé à se profiler il y a plus d'un an. Le pays a levé le secret bancaire et a signé des accords de transparence fiscale avec de nombreux pays, avec des effets rétroactifs. Les transferts des immigrés ont commencé alors à diminuer d'une façon importante. Les dépôts syriens, importants dans le total, étaient sollicités pour importer des minimums vitaux dans un pays soumis aux sanctions américaines. Les banques avaient commencé, dès le printemps 2019, à proposer des taux d'intérêt allant jusqu'à 15 % sur les dépôts en devises. Il est clair que chacune essayait de garder le maximum de devises pour le « jour noir ». Et ce « jour noir » est arrivé à l'automne, en octobre 2019.

On nous fait comprendre aujourd'hui que 64 banques pour un pays comme le Liban, est un nombre trop élevé ; on va donc le réduire à 25 en faisant fusionner certaines banques. Mais de telles fusions à grande échelle sont tout autant complexes que coûteuses.

## LIBAN – SYRIE, LE LIEN INDISSOCIABLE

### **Comment voyez-vous la création de la Banque Centrale ? Et comment évaluez-vous la séparation entre la livre libanaise et la livre syrienne ?**

L'histoire de la livre, historiquement appelée syrienne, est une histoire syro-libanaise passionnante. Avant l'arrivée des Français, les commerçants locaux traitaient avec de l'or ; la livre or ottomane ('Ismaliyyeh) ou égyptienne (Masriyeh), d'où étymologiquement la désignation au Liban et en Syrie de l'argent en « massari ». Les Français imposent à la Syrie et au Liban de payer une partie de la dette de la Banque Impériale Ottomane et une monnaie papier. Sur ce papier était marqué que le trésor français s'engage à payer contre chaque livre vingt francs français, d'où l'appellation « franc » pour les 5 piastres. Cependant, les commerçants libanais et syriens ne voulaient pas de cette monnaie papier. Et elle n'a été vraiment imposée qu'à l'entrée de la guerre en 1939, afin que les français achètent des produits pour servir leur effort de guerre. Ce qui a produit une certaine richesse. L'aspect « amusant » de cet épisode est que la dette ottomane était une dette publique. Le fait que la Syrie et le Liban soient obligés d'en payer une partie (il me semble que c'était le tiers) en font de réels héritiers de l'Empire Ottoman, autant que la Turquie actuelle.

Les deux pays deviennent *de facto* indépendant en 1942, grâce à la déclaration du Général Catroux qui commandait les troupes françaises libres ayant chassé les Vichystes du Levant. Du moment que les français libres sont à Londres – Paris étant occupé – un accord est conclu en 1943 sur la convertibilité de la Livre syrienne en Livre Sterling. Les Libanais et les Syriens en ont « abusé », vu que le franc français avait connu beaucoup de déboires. Quand la France fut contrainte de se retirer militairement de la Syrie et du Liban, d'ailleurs grâce à l'une des premières réunions dans l'histoire du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la première chose demandée par la France a été de rompre cet accord. Il fallait revenir à une convertibilité uniquement en franc. Le Liban a accepté mais la Syrie a refusé. Les deux pays suivaient déjà des chemins très différents. L'un cherchait la liberté économique et l'autre voulait prendre le contrôle de sa monnaie. La livre syrienne flottait au gré du marché, alors que la livre libanaise était fixée au franc français.

Ainsi, la Syrie crée en 1953 une banque centrale, la première dans un pays arabe. Le Liban ne crée la sienne que 11 ans plus tard, en 1964. La Banque Centrale de Syrie gère le choc des premières nationalisations de banques en 1956 avec l'entrée en guerre au côté de l'Égypte lors de la crise de Suez. La Banque de Syrie et du Liban, nommée alors Banque de Syrie et d'Outre-Mer, héritière de la Banque Impériale Ottomane et filiale de Paribas, largement la plus importante du pays fut nationalisée.



Au Liban l'histoire de la Banque Centrale a connu maints épisodes. Un an après sa fondation en 1964 le pays a connu la plus grande faillite bancaire de son histoire ; celle de la banque Intra dont les répercussions continuent jusqu'à ce jour. Dans les salons, on racontait que c'était une banque palestinienne avec de l'argent palestinien, et que, pour ces raisons, des politiciens libanais souhaitaient sa chute. Malgré cela, l'argent continuait à couler à flot vers le pays, affluant du Golfe et d'ailleurs. Les cadres syriens des banques se sont presque tous installés au Liban après 1966 avec la nouvelle vague de nationalisations « socialistes » et l'épuration qui s'en est suivie. Mais, c'est la guerre civile libanaise qui a assommé le secteur bancaire, qui s'est progressivement reconstruit après le conflit.

De toute façon, le Liban a toujours servi depuis les nationalisations syriennes comme intermédiaire financier aux commerçants et industriels syriens. Ils échappaient ainsi au contrôle de change et aux impositions fiscales lourdes et souvent arbitraires. On estime aujourd'hui les dépôts des syriens au Liban à quelque 30 milliards de dollars. Tous les syriens que je connais ont des comptes au Liban, simples particuliers ou hommes d'affaire, petits ou grands.

L'effondrement financier du Liban a des conséquences graves pour eux, du fait de la guerre civile qui sévit en Syrie et des sanctions imposées par les États-Unis et l'Europe ; mais aussi du manque de banques correspondantes étrangères aux banques privées syriennes, non sanctionnées. De ce fait, une partie des dépôts va être perdue avec le « haircut », comme pour les libanais. De plus, la rare voie d'importations de produits de nécessité vers la Syrie est coupée. Ainsi, ce qui va entraîner une réduction de niveau de vie au Liban, pourrait conduire à une famine en Syrie. Même les aides des Nations Unies aux déplacés et aux plus démunis, qui transitaient de facto via le système financier libanais, souffrent déjà de cette grave crise.

Les conséquences à moyen terme sont aussi importantes pour le Liban. Si les syriens se tournent vers les banques de la Turquie ou du Golfe pour ouvrir une brèche, le système bancaire libanais va être encore moins viable après la crise.

### **Quelles issues pour la crise libanaise ?**

Le Liban fait aujourd'hui face à deux crises graves, celle de l'effondrement financier et celle du Virus Covid-19. L'urgence est actuellement à la crise sanitaire. Comment protéger les libanais et les résidents de la propagation du virus ? Comment gérer les cas graves avec la situation des hôpitaux libanais ? Comment soigner les plus démunis dans un système de santé largement privatisé et cher ?

L'urgence est également aux implications économiques et sociales du confinement ? Comment empêcher les sociétés productives de faire faillite à cause de leur fermeture ? Comment assurer des revenus minimaux à ceux qui n'ont plus de revenus à cause du confinement ? D'autant plus que la majorité est dans l'informel, gagnant leur vie uniquement s'ils travaillent ? D'autant plus que la sortie du confinement sera très lente. Tous les pays du monde ont acté des politiques publiques dans ce sens, pour éviter une récession grave que certains comparent déjà à celle de 1929 ? Que fait le gouvernement libanais à cet égard ?

Le confinement de la pandémie crée aussi une opportunité pour traiter la crise financière. L'urgence est de connaître la réalité des comptes, les pertes et les vraies disponibilités en devises. C'est aussi l'occasion de faire le « haircut », tout en créant une protection pour les petits déposants. Et par conséquent c'est l'opportunité de nettoyer et de consolider le secteur bancaire, quitte à procéder à des nationalisations sans compensation des actionnaires s'il le faut. Et pour encourager les secteurs productifs, c'est aussi l'occasion de donner un coup d'arrêt à la spéculation immobilière et foncière. À mon avis, le Liban, pour se sauver, ne peut échapper à une taxation lourde de ce secteur, non sur la plus-value, mais sur la valeur des biens ; sans exception. Il faut savoir qu'une importante partie du foncier libanais appartient aux fondations religieuses, les wakfs des différentes communautés, ainsi qu'à certaines « associations ». Si les libanais veulent vraiment une laïcisation du code civil et de la vie publique, il faut aller jusqu'au bout.

### **Quelle place pour le Liban dans les marchés régionaux et mondiaux ?**

Malgré toutes les difficultés, le Liban a réussi à créer quelques niches de développement ces vingt dernières années. Il y a d'abord l'agriculture et l'agro-industrie, avec des productions à valeur ajoutée, comme par exemple pour le cas du vin. Il y a aussi quelques niches industrielles, comme la fabrication des transformateurs électriques. Et il y a aussi toute l'économie des services et des technologies, comme les logiciels bancaires.

Mais pour que ces niches se développent, et d'autres aussi, il faut qu'il y ait des politiques publiques et de l'aménagement du territoire. Une économie ne peut pas fonctionner avec des coûts de transports élevés, avec un internet cher et lent, si l'électricité est aussi coûteuse et inopérante, si l'on n'arrive même pas à résoudre le problème des ordures ménagères. À aucun moment, depuis la fin de la guerre civile, le Liban n'a pris à corps ces questions pour vraiment leur trouver des solutions efficaces. L'État n'a même rien fait pour les entreprises innovantes. C'est extrêmement préoccupant que ça soit la Banque Centrale qui a pris un jour la décision d'aider les secteurs innovants.

C'est vrai qu'elle l'a fait pour des raisons publicitaires ; il n'en reste que l'État n'a rien fait à cet égard.

Le Liban ne manque pas de capacité créative. Il a une main d'œuvre très qualifiée. On ne sait pas l'utiliser dans le pays, alors qu'elle excelle à l'étranger. Elle dispose de facto de relations fortes et historique avec la Syrie, pays avec large production agricole.

Les perspectives du Liban ne peuvent se résumer à rêver d'une découverte gazière importante. Car, que ferait le Liban de ce gaz après, au-delà de sa consommation propre ?

**Concernant les relations économiques de la Syrie et du Liban, quel est l'impact économique suite à la guerre en Syrie et à la crise au Liban ?**

Les économies de la Syrie et du Liban ont toujours été liées. Elles sont à moitié formelles et à moitié informelles. Par exemple, dans les années 1980-1990, Homs en Syrie est devenu le hub de la fabrication du mobilier (tables, chaises, fauteuils, salons) pour toute la Syrie et pour l'exportation. Or la Syrie ne permettait pas l'importation du bois. Les industriels de Homs s'approvisionnaient donc au Liban et faisaient passer les entrants en contrebande vers la Syrie. Mais aucun des deux gouvernements n'a pensé à optimiser la filière.

En fait, personne n'a pris la peine de comprendre un peu comment fonctionnaient les deux économies et leurs interactions, tant au niveau du marché du travail, qu'au niveau des entreprises.

Pendant les premiers moments de la guerre civile en Syrie, une entreprise syrienne de verre fournissait en grande quantité les industriels Libanais. Malgré toutes les difficultés, ces derniers ont continué à acheter du verre juste pour que cette usine ne ferme pas. On ne rallume pas facilement un four continu de verre. Tout cela s'était fait d'initiatives entre industriels. Les deux États n'ont jamais pensé à une intégration raisonnée de certaines filières.

Pour conclure, on peut remarquer qu'il n'y a pas d'avenir du Liban sans la Syrie et pas d'avenir de la Syrie sans le Liban. C'est vrai qu'ils sont porteurs d'histoires différentes, mais les liens sont profonds. Nombreux sont ceux qui portent les deux nationalités. La Syrie et le Liban ne peuvent pas non plus se passer de l'Iraq. Et en cela, ils sont notamment en compétition avec la Turquie. Une telle intégration régionale n'est pas, bien sûr, du goût des israéliens. Elle représente pour eux un défi important. Ces trois pays sont complexes, avec des identités communautaires importantes qui ne facilitent pas le développement des États performants servant équitablement leurs populations. Or, il faut sortir des clivages communautaires et des raisonnements stériles

sur majorité et minorité. Il y a donc des défis colossaux pour construire notre monde de demain. Et les crises sont une excellente occasion pour cela.

Les Libanais semblent sérieux dans leur volonté de sortir du communautarisme ; et ceci constitue une occasion historique. Mais pour cela, il faut construire les forces politiques qui peuvent réaliser cet objectif. Il ne suffit pas de manifester et de scander « à bas le régime » comme dans tous les soulèvements des pays arabes ; il faut construire le nouveau « régime », la nouvelle politique publique, le nouvel État. Et pour cela, le Liban a peut-être plus d'atouts que la Syrie et l'Iraq.

# GÉOPOLITIQUE DES PARTITIONS AU MOYEN-ORIENT AU DÉBUT DU XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE : CONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION

**Stéphanie RAAD**

Doctorante à l'Institut des Sciences Politiques  
à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth\*

*Cette étude de Stéphanie Raad s'inscrit dans la continuité d'un précédent travail présenté à l'Institut des Sciences Politiques de l'USJ en 2017, intitulé, Un monde d'Apartheids : conflits, murs et partitions. L'auteure avait alors tracé le phénomène de la partition, des conflits et des murs à l'échelle de la planète. Dans la continuité de ses réflexions cet article se penche sur les récentes transformations au Moyen-Orient et comporte deux volets sur les considérations géopolitiques qui l'affectent. Dans le premier, elle aborde la partition en tant que concept ayant façonné la Palestine et l'Inde, tout en notant les remarques sur le projet de paix du côté Ouest de l'Asie. Dans le second, elle concentre ses observations sur les projets géopolitiques du côté de l'Asie du Sud dans un contexte géopolitique régional également tumultueux – NDLR.*

## LE CAS DE LA PARTITION DE L'INDE ET LE DEAL OF THE CENTURY POUR LA PALESTINE

Le phénomène de partitions de nations, antécédemment unies et les murs qui s'établissent au sein d'une région donnée, ou de manière endogène (à travers aussi bien les murs symboliques, ceux des inégalités et injustices profondes, de la déshumanisation et de la ségrégation, que les murs de béton et de barbelés qui séparent et tracent les frontières d'un pays ou encore les frontières du pouvoir lorsqu'il est exercé contre les peuples), ne sauraient malencontreusement, être plus pertinents et d'actualité qu'au moment présent.

Nous sommes en période de conflit et de guerre, depuis la Chine, Hong Kong, jusqu'en Amérique Latine. D'abord, la guerre commerciale entre les EUA et la Chine, malgré la conclusion de la première phase de l'accord, est loin d'être à sa fin et les défis ne paraissent être qu'à

---

\* Le sujet de thèse porte sur « La crise de l'État moderne au XXI<sup>ème</sup> siècle dans le cadre du développement continu d'innovations technologiques révolutionnaires ».

leurs débuts<sup>1</sup>. Ainsi les événements dans la Mer de Chine seraient-ils des clefs pour le dévoilement de la géopolitique et du modèle de la politique économique mondiale future. Ensuite, les vagues de révoltes débutées en 2011 contre les régimes despotiques locaux, la corruption et les inégalités se doublent, parfois de conflits géopolitiques dans un nombre de pays arabes : la Tunisie de Ben Ali, l'Égypte de Moubarak, le Yémen du défunt Ali Abdallah Saleh, la Libye du défunt Qadhafi et désormais de Sarraj (Sans oublier les enjeux pétroliers et géopolitiques qui se jouent entre la Turquie, l'EU, la Russie et quelques pays arabes), la Syrie d'Assad (depuis 2011), l'Algérie de Bouteflika (2019), le Liban (2019), l'Iraq (2019) et l'Iran (2009, 2019), en Amérique Latine : le Venezuela (qui subit des sanctions américaines contre le régime de Maduro, surtout sur le secteur de l'énergie dont les répercussions sont d'une portée considérable sur un nombre de pays et de compagnies<sup>2</sup>), le Chili et la Bolivie.

Les décisions de construire des murs ou de finaliser les dernières étapes de partitions *de facto* ne peuvent être lues que dans cette perspective. Après l'évènement majeur de la partition de l'Inde en 1947, celles de la Palestine, des Corées et de Taiwan sont des blessures demeurantes de l'effondrement des empires et de la Guerre froide.

En Janvier 2020, le Président Trump – qui avait mené sa campagne sur la promesse de construire un grand mur sur la frontière américaine avec le Mexique en but d'arrêter l'immigration illégale (une dérision qui est déjà en cours d'être contournée par les trafiquants<sup>3</sup>), et légales par les restrictions de visa et les procédures de naturalisation – avait

---

<sup>1</sup> Prenons, par exemple, le pari sur les répercussions d'une pandémie internationale, le coronavirus, qui promet d'influencer l'économie et le système politique chinois, ainsi que le secteur pétrolier et le transport.

Economy, E. C. (Feb. 10, 2020). The Coronavirus Tests Xi Jinping's Top-Down System. Council on Foreign Relations: <https://www.cfr.org/blog/coronavirus-tests-xi-jinpings-top-down-system> ; Haass, R. N. (Feb. 11, 2020). Why the Coronavirus Should Change the Way We Think About China. Council on Foreign Relations: <https://www.cfr.org/article/why-coronavirus-should-change-way-we-think-about-china> ; Jaffe, A. M. (Feb, 12, 2020). Council on Foreign Relations. Concerns Over the Coronavirus Spread to the Oil Industry: <https://www.cfr.org/blog/concerns-over-coronavirus-spread-oil-industry>

<sup>2</sup> Verma, Nidhi; Ahmed, Aftab. (Feb. 25 2020). *Trump warns of more U.S. sanctions on Venezuelan oil sector*. Reuters: <https://www.reuters.com/article/us-india-usa-trump-venezuela/trump-warns-of-more-u-s-sanctions-on-venezuelan-oil-sector-idUSKBN20J28S>

<sup>3</sup> Skynews Arabia (Feb. 18, 2020), *Jidar Trump toukalef el milyarat wa hila bi 5 doularat li'oubourehfithawan* <https://www.skynewsarabia.com/varieties/1321736->

dévoilé son plan pour la « paix » entre Israël et l'autorité palestinienne<sup>4</sup>, qui sont, elles-mêmes, régies par le « mur de l'apartheid » physique et symbolique. Hormis les nombreuses critiques déjà énoncées envers ce plan, et que nous ne chercherons pas à répéter ni à aborder dans les détails, le plan découle d'une mentalité cohérente qui promeut et façonne une politique de séparation et de discrimination odieuse suivant une manière plutôt homogène un peu partout sur le globe. Sur le plan régional, nous revenons ainsi aux politiques du Grand Jeu ; donc, de géostratégie, et d'enjeux pétroliers ; alors que globalement, nous redécouvrons la puissance de l'hégémonie politique et économique, voire du projet politique (d'un « nouveau gouvernement mondial »<sup>5</sup> en formation) et économique (néolibéral) hégémonique. Ce n'est qu'à l'élection de Trump que les projets de régionalismes économiques, de partenariats, transatlantique et pacifique, qui venaient de souscrire à une nouvelle ère de la mondialisation, furent mis à l'arrêt ou en suspens.

Mais alors que le Président Trump avait mentionné dans son discours sur l'Union (*State of the Union Adress*) les projets spatiaux et de « colonisation » de Mars, quelle est la pertinence de toute partition sur Terre ? Déconstruisons-nous pour « mieux » reconstruire ? Et que pourrait-on apprendre de la partition de l'Inde à l'avènement du *deal of the century* et de la tentative de conclure la Partition de la Palestine ? Quelles sont les leçons que l'on pourrait tirer des conséquences de la partition de l'Inde qui pourraient servir aux millions et milliers d'humains vivant dans cette région et sous la coupe de tout projet non-séculier, discriminatoire, et de fanatisme idéologique ou religieux ?

### **Les aventures des grandes puissances au Moyen-Orient**

Alors que l'Iran et les États-Unis s'abattent dans un bras de fer dans les pays où l'Iran a pu s'infiltrer, tel que l'Afghanistan (2001) et l'Iraq (2003) – suite à l'invasion Américaine –, la Palestine, l'alliance stratégique avec la Syrie, au Liban grâce au Hezbollah et la guerre au Yémen grâce aux Houthis, une course à la destruction systématique et générale de ces États tampons se révèle, avec peu d'égard au sort des millions d'humains qui y vivent. Par ailleurs, les enjeux géostratégiques de chaque puissance régionale se déroulent au regard de tous, notamment en Syrie et en Libye. La guerre en Syrie, notamment à Idlib,

---

<sup>4</sup> President Donald J. Trump's Vision for Peace, Prosperity, and a Brighter Future for Israel and the Palestinian People, U.S. Embassy Beirut, 29 January, 2020.

<sup>5</sup> G. Corm, *Le nouveau gouvernement du monde*, 2<sup>ème</sup> édition, La découverte, Paris, 2010.

se manifeste désormais dans un bras de fer entre la Syrie, l'Iran, la Russie, et la Turquie (et les forces syriennes libres) sur un axe qui revoit la résurrection d'anciennes rivalités entre trois ennemis historiques, en plus de la magouille internationale entre la Turquie, la Russie, et l'UE<sup>6</sup>, de plus que des opérations militaires israéliennes.

Brièvement, les enjeux géopolitiques de la Russie sont connus : de l'accès à la méditerranée et les bases militaires à Tartous en Syrie, à la Libye (où elle fait face à l'influence grandissante de la Turquie) ainsi qu'à la nécessité de garder une hégémonie sur la région et la stabilité à travers l'Asie centrale (le *backyard* de la Russie) jusqu'au golfe arabo-persique. Ce sont les enjeux qui l'avaient menée à coordonner avec la Turquie grâce à trois accords (dont l'accord d'Astana et de Sochi). Face aux changements globaux et régionaux, le président Putin modifierait-il sa position envers ses alliances au Moyen-Orient, avec un rapprochement avec les EUA et l'Arabie Saoudite, menant ainsi des changements régionaux profonds ?<sup>7</sup>

Quant aux enjeux de la Turquie, il s'agit d'assurer un rôle important et d'empêcher son endiguement sur les trois fronts, dans la région de la méditerranée, la mer noire et les détroits du Bosphore et Dardanelles (espaces de rivalité avec la Russie), ainsi que les enjeux des oléoducs et des gazoducs du Caucase, et aux frontières sud avec la Syrie, l'Iraq et l'Iran avec l'enjeu Kurde. Son défi serait de ne pas se noyer dans

---

<sup>6</sup> OLI/AFP (fév. 22, 2020). *Erdogan annonce un sommet sur la Syrie avec les dirigeants russe, français et allemand* <https://www.lorientlejour.com/article/1207429/erdogan-annonce-un-sommet-sur-la-syrie-avec-les-dirigeants-russe-francais-et-allemand.html>

<sup>7</sup> Ambassador Aleksandr Aksenok (April 17, 2020). *War, the Economy and Politics in Syria: Broken Links*. Russian International Affairs Council: <https://russiancouncil.ru/en/analytics-and-comments/comments/war-the-economy-and-politics-in-syria-broken-links-/>; Ignatius, David (May 8, 2020). *Opinion: Russia's scavenger diplomacy is in full effect in the Middle East*. Washington Post: [https://www.washingtonpost.com/opinions/global-opinions/america-on-the-wane-russias-scavenger-diplomacy-is-succeeding-in-the-middle-east/2020/05/07/a4bbec6c-9097-11ea-9e23-6914ee410a5f\\_story.html](https://www.washingtonpost.com/opinions/global-opinions/america-on-the-wane-russias-scavenger-diplomacy-is-succeeding-in-the-middle-east/2020/05/07/a4bbec6c-9097-11ea-9e23-6914ee410a5f_story.html); Alamuddin, Baria (May 10, 2020). *Putin turns against Assad and Iran*. Arabnews, Saudi Research and Publishing Company, <https://www.arabnews.com/node/1672751>; Raed Jabr (May 9, 2020) *Barlamani suri youlaweh bi 'ighraq Putin fi Afghanistan jadida. Rasa'il 'Ilamiya bayna Moscu wa Dimashq tuzher itisa' raq'at el tabayin. Rusya el yawm ti vi Putin: hwalu tafkik Rusya min el dakhil qabla 20 'aman*. Al-Sharq al-Awsat: <http://aawsat.com/node/2274761>; RT (May 10, 2020), <https://arabic.rt.com/russia/1112475>. *Putin : al lazina aradu tadmīr Rusya qabla 20 sana kanat ladayhem forsa*. RT (May 10, 2020). *Al lazina aradu tadmīr Rusya qabla 20 sana kanat ladayhem forsa* : <https://arabic.rt.com/russia/1112475>. Putin



les sables mouvants de la région. Par ailleurs, l'Iran a adopté une stratégie double, offensive-défensive, qui dépend de la projection de sa puissance à travers les gardiens de la révolution et cherche à faire face à la tentative de son affaiblissement et de son endiguement régional par Israël, les pays du Golfe arabes et les États-Unis. Les États-Unis, quant à eux, se préoccupent primordialement de la sécurité d'Israël, de la stabilité du détroit de Hormuz ainsi que de commerce et d'intérêts économiques dans la région du Golf arabe et au MENA.

Pourtant, hormis les enjeux géostratégiques, le sort de millions d'humains est aussi un enjeu. Le plan de Trump prétend inclure une situation du gagnant-gagnant pour la Palestine, Israël, les pays de la région affectés par le conflit israélo-palestinien, et naturellement les États-Unis. Toutefois, ces aventures n'arrivent qu'à promettre un coût bien élevé à toutes les populations, surtout les plus vulnérables.

### **La Partition de la Palestine menée à son aboutissement comme la conclusion d'une ère**

Aux extrémités symétriques du Golfe arabo-persique, de part et d'autre, se trouve une importance géostratégique première qui lie la partition de l'Inde et la partition de la Palestine.

Dans la boîte à outils des politiques de séparation et de ségrégation, nous trouvons évidemment l'instrumentalisation de la religion et l'attaque contre la laïcité. Ce fut l'histoire des partitions en Asie de l'Ouest ainsi qu'en Asie du Sud. Ceci est non loin de la récente loi discriminatoire sur la naturalisation en Inde qui fait rage depuis les derniers mois de 2019 : une tendance anti-séculaire reconnue comme étant désormais en déclin dans la région MENA (suite à des décennies d'opérations terroristes calquées sur les prétextes et les discours religieux vains et manipulateurs, qui ont confisqué des millions de vie et les ont embourbées dans des situations aberrantes), mais qui se renouvelle en Asie du Sud, notamment au Cachemire – le fragment non résolu de la partition de l'Inde (un point que nous développerons dans la prochaine section).

Pour être clair, la partition de la Palestine en 1948 – et l'établissement de l'État d'Israël comme « foyer national juif » dont le fondement même est anti-séculier et pour lequel les grandes puissances mondiales (l'Union Soviétique incluse, et ensuite la Russie) sont favorables pour des raisons géostratégiques et d'intérêts pétroliers – est toujours en progression. La Palestine n'a su trouver, depuis, une réelle défense

au niveau international, autre que celle des peuples arabes désormais affaiblis et lassés. Les promesses des États de « résistance » ou d'anciens régents régionaux n'ont en aucun cas porté la cause humanitaire à ses fruits. Ils se sont suffi de monter la vague pour servir leurs propres intérêts géopolitiques, économiques et pétroliers sous le prétexte de la défense des droits des Palestiniens au sein de l'absence d'un équilibre des forces indépendantes qui pourrait pencher la balance vers une position favorable à un véritable État palestinien – et ce, en plus de l'incapacité de produire des élites nationales visionnaires ne tombant pas dans l'orbite des puissances régionales et internationales.

### **Géographie des partitions**

Premièrement, et de manière synthétique, le premier point que l'on pourrait tirer des partitions est le découpage géographique d'un pays en deux, séparé de part et d'autre par un autre pays. Alors, il faudrait déjà voir la division géographique entre Gaza et le West Bank pour comprendre que cette partition irrationnelle porte, malgré la proposition d'un corridor liant ces deux parties, les germes : 1) d'une nation palestinienne non-viable, sauf à une échelle microscopique ; et, 2) davantage de fragmentation et de séparatisme, à la manière du Pakistan Ouest (le Pakistan actuel) et Est (le Bangladesh), en plus des annexions potentielles arbitraires.

Il faudrait peut-être rappeler que le développement entre les deux parties du Pakistan (qui étaient largement dépendantes des aides américaines et soviétiques) était largement inégalitaire au cours de longues décennies et fut miné par des conflits internes, sur le pouvoir et les intérêts, menant éventuellement à la désintégration du Pakistan de 1948. Il est inutile de dire qu'actuellement – dans une géopolitique complexe entre l'Iran, les EUA en Afghanistan, la Chine et l'Inde – ni le Pakistan ni le Bangladesh ne se trouvent dans des positions politiques ou socio-économiques saines ou prospères.

Évidemment, une telle guerre, telle que perçue dans le cas de la partition de l'Inde des deux côtés de ses frontières en 1971, ne verra probablement pas le jour en Palestine ni dans la même intensité ni à la même échelle, puisqu'il est difficile de voir, dans le plan de la partition de 2020, comment les intérêts israéliens n'aient envisagé une telle éventualité. En d'autres mots, hormis le fait qu'elles sont pauvres, les deux Palestine ou les fragments de Palestine seraient effectivement géographiquement microscopiques, et donc, incapables de faire grand-

chose économiquement, socialement ou politiquement. Un membre détaché de l'autre, pour pouvoir survivre devrait en principe voir le dépérissement d'une union improbable, réclamer l'indépendance ou l'autonomie de l'autre partie et former des pactes de dépendances politiques et économiques avec le voisin le plus proche, que ce soit Israël ou la Jordanie, pour survivre économiquement, socialement et politiquement, puisque effectivement « *no man is an island* ».

### **Enjeux économiques**

Deuxièmement, le Moyen-Orient serait un marché économique potentiel, d'importance massive, vu la croissance démographique et le potentiel économique qui reste largement non-exploité et qui pourrait être une source de rendement pour les puissances régionales ainsi qu'internationales – occidentales ou asiatiques ; c'est l'allusion à laquelle font le plan de paix et la clause de « la prospérité économique ».

Un mot d'avertissement s'impose d'une leçon tirée de la géopolitique de sous-continent asiatique où l'Inde prospère relativement bien par rapport aux populations voisines, du Pakistan et du Bangladesh. Nous évitons de rentrer trop dans les détails économiques propres à l'Asie du Sud dans cet article, mais nous attirons l'attention sur la fragmentation économique et sociale interne ; le déséquilibre commercial et l'impuissance économique des pays ayant subi la partition et ne réunissant pas les éléments d'un pays indépendamment viable ; ainsi que sur les problèmes qui émanent de toute dépendance économique à cause de politiques régies par une mentalité de ségrégation et de partition.

Alors que la Palestine a vécu pendant de longues décennies cette partition *de facto* et cette dépendance prostrée vis-à-vis des aides internationales et du pouvoir arbitraire des gardes israéliennes sur l'ouverture du « robinet » et le déblocage des aides, le plan de paix ne rentre pas dans les détails des conséquences de l'officialisation de la partition ni de ce que les Palestiniens pourraient précisément obtenir en matière de droits politiques, économiques et sociaux au niveau des relations entre les deux États (et non uniquement « au sein de chaque État »). Le plan propose l'encouragement et une promesse d'ouvrir un chemin par l'avancement de motifs économiques, qui seraient, toutefois, limités, réduits et conditionnels.

## L'INDE DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL D'UNE GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES EUA ET LA CHINE

Un alignement plus proche avec la politique américaine, depuis les années 1990 et davantage avec le premier ministre de l'Inde, Narendra Modi, semble mettre une halte à la position traditionnellement indépendante de l'Inde qu'elle avait cultivée depuis son indépendance en 1947, avec Gandhi ou le mouvement des non-alignés avec Nehru. Par contre, le rapprochement qui s'est fait dernièrement entre le premier ministre indien et le premier ministre israélien, Netanyahu pourrait paraître un événement soudain et inattendu ; toutefois, les relations entre les deux pays se tissent bien, par le biais des partitions des designers occidentaux, et davantage depuis la décennie chaotique sur le sous-continent indien entre 1970 et 1980.

Le changement dans la position politique internationale de l'Inde vient avec la modification de la politique américaine avec le revirement vers l'Asie (*pivoting toward Asia*). Ainsi, la position indienne ne peut être comprise en dehors du contexte de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. La partition de 1947 avait donné naissance à une réalité géopolitique qui façonne l'Asie depuis plus de 70 années : la rivalité, et par moments l'inimitié, entre l'Inde et la Chine, des deux côtés de l'Himalaya. La géopolitique aurait pu -peut-être- être différente si la partition de l'Inde (contre laquelle avait lutté Gandhi) et la partition de la Chine suite à la prise communiste (contre laquelle avait combattu Chiang Kai-shek), n'avaient pas eu lieu. Mais la nature provisoire des alliances ne peut pas être toujours prédite.

De plus, La géopolitique de l'Asie de l'Est ne peut être séparée de la géopolitique de l'Ouest de l'Asie, sachant aussi que l'Asie Centrale possède des éléments qui changeraient et dicteraient les positions au centre (l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan, le Tadjikistan, etc.) ainsi qu'aux extrémités (frontalières avec l'Europe, comme la Turquie et l'Ukraine ; et les pays du Levant, notamment la Syrie, Israël et le Golfe arabe d'un côté, et les pays de l'Asie du Sud-est de l'autre) : bref, un théâtre bien large.

Puisque le Pakistan a toujours tenu une position géopolitique opposée à celle de l'Inde, et à cause de ses problèmes socio-économiques grandissants, l'influence de la Chine sur sa politique régionale est évidente (hormis la relation ambivalente qu'il détient avec les États-Unis), effective et réflexive, notamment dans la région du Cachemire.

La prérogative de l'Inde sur la saisie du Cachemire, là où les incidents violents ressurgissent de manière intermittente, est désormais unilatérale, avec une décroissance notable de la puissance des mouvements djihadistes en Afghanistan et le Waziristan au Pakistan.

La visite des Talibans aux États-Unis en Septembre 2019, qui fut facilitée par la médiation du Pakistan – un supporteur traditionnel des mouvements djihadistes qui interviennent au Cachemire et attaque l'Inde – aurait vraisemblablement échoué avec la déclaration du Président Trump annonçant la « mort » des discussions avec les Talibans<sup>8</sup>. Mais ce ne serait que quelques mois plus tard que les négociations avaient recommencé entre les États-Unis et les Talibans et que l'accord sur une « pause des hostilités » en Afghanistan a lieu suite à l'assassinat de Qasim Souleimani. Ce changement de circonstances, en plus de l'intérêt des EUA de faire un retrait stratégique (militaire), conduit désormais l'administration américaine et les Talibans à rentrer dans une collaboration inopportune couronnée par un accord fragile<sup>9</sup> le 29 Février 2020 au Qatar (rappelant l'accord entre les Talibans et l'administration Reagan en 1986) – un accord contesté surtout par l'Iran et le gouvernement Afghan.

Le dilemme régional pour le Pakistan ne serait pas limité à ce front, mais ferait aussi face aux facteurs qui se jouent sur ses frontières avec l'Afghanistan, l'Iran et les eaux qui le séparent du Yémen ; un facteur qui semble avoir limité la marge de manœuvre du Pakistan et de sa participation traditionnelle dans la défense militaire de l'Arabie Saoudite au Yémen où l'Iran est engagé. C'est à partir de cette contextualisation – qui entremêle les éléments trans géopolitiques en

---

<sup>8</sup> Smith Saphora; Yusufzai, Mushtaq; Gains, Mosheh (Nov. 29 2019). *Trump says Taliban talks back on, months after declaring them 'dead'*. <https://www.nbcnews.com/news/world/trump-says-taliban-talks-back-months-after-declaring-them-dead-n1093206> ; MSN (Feb 22, 2020). *Trump understands US needs to engage with 'unsavory actors' such as Taliban*: Kiron Skinner: <https://www.msn.com/en-us/news/politics/trump-understands-us-needs-to-engage-with-unsavory-actors-such-as-taliban-kiron-skinner/vi-BB10g1IN>

<sup>9</sup> Effectivement, le 21 Mars, 2020, les Talibans recommencent les attaques contre les forces Afghanes. Et le 8 Avril 2020, le Secrétaire d'État Pompeo menace les leaders afghans de retirer les troupes américaines si ce gouvernement n'arrive pas à trouver un accord avec les Talibans, faisant allusion au règne sanguinaire des Talibans 1998-2001 ; alors que l'armée pakistanaise conduit une attaque contre des Talibans au Pakistan. Le 9 Avril 2020, le gouvernement afghan relâche 100 détenus talibans.

Asie du Sud, Asie centrale, Asie mineure – que les propos d’Erdoğan à l’égard du Cachemire devraient être interprétés<sup>10</sup>.

Dans tous les cas, les paris de la loi sur la nationalité (CAA) qui a été passée par le Parlement indien en Décembre 2019 sont considérables. La constitution indienne, après un long combat pour mettre fin au colonialisme, s’est vue obligée d’introduire des outils spécifiques à l’égard de la nationalité en Inde. L’héritage colonial, qui a servi à promouvoir les politiques sectaires, les inégalités et les agents externes (coloniaux), reste un facteur dans la construction de la république indienne. Il était devenu largement impossible à un indien de détenir deux nationalités aussi bien qu’à un étranger de pouvoir obtenir la nationalité indienne. Et effectivement, le sécularisme est un aspect mis en jeu dans les démonstrations de 2019 contre la loi proposée qui discrimine selon l’appartenance sectaire et s’applique aux immigrants illégaux ou réfugiés venu avant décembre 2014. Toutefois, cette décision pourrait bien au-delà des frontières indiennes, annoncer une augmentation anticipée des conflits et des divisions dans la région.

Peut-elle être une annonce de divisions sectaires et d’une préparation à un transfert de population de certains pays d’Asie Sud, Est et Centrale selon les lignes sectaires : c’est-à-dire, le début d’un transfert de nationaux non-musulmans de l’Afghanistan, le Pakistan, du Bangladesh en Inde ? Ou pour organiser l’absorption<sup>11</sup> ou le rejet régional des flux de réfugiés fuyant les conflits des pays voisins, les Rohingya au Myanmar (Burma), qui ont pris refuge au Bangladesh, des tibétains, et les Uigur en (Xinjiang) Chine ? En d’autres mots, la région se prépare-t-elle à un conflit majeur qui serait mené sur les différences religieuses ou idéologiques, justifiant ainsi le besoin d’une telle loi ? En somme, ce que le premier ministre Modi et son parti nationaliste, le BJP, semblent être en train de faire est de démanteler les principes qui avaient établi l’indépendance de l’Inde et ses fondements démocratiques – le refus des divisions (les partitions), des inégalités et du communautarisme. Mais toujours est-il que cette tendance nationaliste et anti-démocratique est globale. Ce n’est pas une coïncidence que les fondateurs de ces principes en Inde (Gandhi et Nehru) se sont opposés à la partition de l’Inde comme

---

<sup>10</sup> Skynewsarabia (Feb 17, 2020) *al hind tastad’i safir terkiya wal sabab tasrihat Erdogan*, <https://www.skynewsarabia.com/world/1321552->

<sup>11</sup> Kappan, Rasheed (Dec. 15, 2019), *Citizenship Act will benefit only 31,313, not lakh*, Deccan Herald: <https://www.deccanherald.com/national/citizenship-act-will-benefit-only-31313-not-lakhs-785797.html>

celle de la Palestine, qui partagent le même sort et le même schéma en Asie. Depuis, les politiques communautaristes sont devenues la norme, plus encore avec la désintégration du Pakistan de 1971. Le « retour du religieux » – plutôt le retour de l'instrumentalisation du religieux et des mentalités dogmatiques – est bien évident dans les politiques<sup>12</sup> en Asie du Sud, et l'Inde et les pays voisins se trouvent de nouveau face au défi de l'instrumentalisation du religieux et la nécessité de l'éviter pour sauvegarder la justice et la paix. Un des événements qui pourrait changer la donne serait les accusations de corruption, de violence et d'abus de pouvoir commis par les leaders indiens. Toutefois, il est peu probable que de telles accusations puissent servir la justice, plutôt qu'utiliser en leviers et tactiques (*tit-for-tat* et /ou *stick and carrot*), à défaut d'un soutien sérieux aux bonnes pratiques administratives et aux droits de l'humain. Dernièrement, certaines agences de notation ont décidé de réduire la prospective économique de l'Inde. Cela semble annoncer deux possibilités : une anticipation de chaos régional et /ou un signe de désapprobation à l'égard de certaines politiques économiques indiennes (notamment une persistante protection par des tarifs et douanes de certains secteurs du marché indien, par exemple pharmaceutique, médical, de transport et d'agriculture, et de l'économie indienne) ou régionales (ex. Cashmere), notamment par les États-Unis. La visite de Trump en Inde les 24-25 février, au milieu des protestations persistantes contre la loi CCA, sera porteuse de nouveaux éléments dans un futur prochain – que ce soit un accord économique permettant aux EUA de redresser leur balance commerciale avec l'Inde<sup>13</sup>, ou de partenariat économique sous forme militaires (dont le récent accord de 3 milliards

---

<sup>12</sup> Tharoor, Shashi (Dec.19 2019). *Narendra Modi's Second Partition of India*. Project Syndicate: <https://www.project-syndicate.org/commentary/modi-islamophobia-second-partition-of-india-by-shashi-tharoor-2019-12>; Tharoor, Shashi (Feb.17 2020) *Narendra Modi Turning India into International pariah*, Project Syndicate: <https://www.project-syndicate.org/commentary/narendra-modi-turning-india-into-international-pariah-by-shashi-tharoor-2020-02>; hillon, Amrit (Feb. 18 2020). *Hindu God Shiva given a seat on Kashi Mahakal Express*. The Guardian: <https://www.theguardian.com/world/2020/feb/18/hindu-god-shiva-given-seat-on-kashi-mahakal-express>

<sup>13</sup> Kumar, Aishwarya, Cartillier, Jérôme (fév. 23 2020). *L'Inde sort le grand jeu pour Trump, mais pas de grand accord*. OLJ et AFP: <https://www.lorientlejour.com/article/1207382/linde-sort-le-grand-jeu-pour-trump-mais-pas-de-grand-accord.html>; Bahree, Megha (Feb. 23 2020). *As Trump heads to India, a trade deal appears elusive*. Al-Jazeera: <https://www.aljazeera.com/ajimpact/trump-heads-india-trade-deal-appears-elusive-200221094703753.html>

avec les États-Unis)<sup>14</sup> et d'équilibre géostratégique. Car alors que Trump parle des EUA comme n'étant commercialement pas « très bien traités par l'Inde » ou d'une Inde comme « dure négociatrice », il est important de noter que bien qu'elle possède une économie nationale protectionniste (qui va mal<sup>15</sup> depuis les dévaluations de la roupie, etc.), elle établit un équilibre géostratégique en Asie face à la Chine, dans « le partenariat [stratégique] le plus important du XXI<sup>ème</sup> siècle »<sup>16</sup>, d'une part ; et d'autre part, elle est endiguée géopolitiquement et géo-économiquement, vu que le potentiel économique (et politique) régional de l'Asie du Sud (l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh faisant près de 1.7 milliards de personnes et vivant majoritairement dans la pauvreté) aurait été bien plus important (en dépit de certains défis de gestion géo-démographique et d'administration politique), si la partition, les conflits politiques et les murs socio-économiques ne furent jamais imposées.

## CONCLUSION

La désintégration de l'ordre régional aussi bien que l'ordre international et l'établissement d'une nouvelle ère ouvre le chapitre d'un monde révolutionné par les nouvelles technologies nécessitant de nouvelles pratiques et approches dans l'administration politique, l'économie, et « la gouvernance ». De plus, ceci fait signe à une sorte de nouveau Plan Marshall au Moyen-Orient, en Asie, et en Afrique qui ouvrirait les petits et grands coins économiques non-exploités pour les industries américaines en expansion grandissante. Face à ces changements, quelle serait la réponse de la Chine, qui, en vue de son projet de la *route de soie*, se trouve dans une guerre commerciale avec les États-Unis dans une dynamique qui rappelle souvent la Guerre froide ? Qu'en est-il aussi des projets européens après le Brexit ? Ne sommes-nous pas déjà arrivé à la réflexion sur les répercussions du COVID-19 sur

---

<sup>14</sup> L'Inde arrive toujours à établir un équilibre en matière de coopération militaire avec la Russie et les États-Unis.

<sup>15</sup> Subramanian, Arvind & Felman, Josh (2019) *India's Great Slowdown: What Happened? What's the Way Out?* CID Faculty Working Paper N° 370, December 2019: <https://www.hks.harvard.edu/centers/cid/publications/faculty-working-papers/india-great-slowdown>; Wolf, Martin (2019) India is facing twin economic and political crises. Financial Times: <https://www.ft.com/content/81a7935c-56e0-11ea-abe5-8e03987b7b20>

<sup>16</sup> Humayun, Hira (Feb. 25, 2020). *Modi and Trump discussed defense and security cooperation*. CNN :<https://edition.cnn.com/asia/live-news/trump-in-india-feb-25-2020-intl-hnk/index.html>



cette reconstruction mondiale, déjà que des voix influentes appellent à son rapide rétablissement, à resserrer les fronts aux EUA et à appeler à l'établissement de nouveaux mécanismes au niveau global<sup>17</sup> ainsi qu'à mesurer le nombre des « nouveaux pauvres » ?

L'État Palestinien dans le plan de *paix* est, ironiquement, encore et toujours, abordé comme un ennemi que l'on devrait décimer et contrôler par des provisions sécuritaires et une soumission à un régime de défense frontalière discriminatoire, et dont les attentes de manière globale contiennent peut-être la plus grande contradiction et une incohérence significative. Pour faire véritablement la paix, il faut, non simplement tourner la page, mais clore le livre. Entre le *deal* de Trump et les plans alternatifs, notamment les propositions de l'Union Européenne<sup>18</sup>, il est clair que la région large du « Moyen-Orient » est rentrée dans une période de turbulences intenses, à une soumission au marchandage et à l'utilisation des leviers qui pourraient coûter aux populations locales, comme d'habitude, pour favoriser les puissances régionales, les intérêts internationaux (et leurs projets en compétition) et ceux des élites locales cooptées.

---

<sup>17</sup> Kissinger, Henry A. (Aug. 29, 2014). *Henry Kissinger on the Assembly of a New World Order*. <https://www.wsj.com/articles/henry-kissinger-on-the-assembly-of-a-new-world-order-1409328075> ; Kissinger, Henry A. (April 3, 2020). *The Coronavirus Pandemic Will Forever Alter the World Order*. <https://www.wsj.com/articles/the-coronavirus-pandemic-will-forever-alter-the-world-order-11585953005>

<sup>18</sup> Skynews Arabia (Feb. 17 2020). *Al oropiyun yabhasun 'an badil li mubadarat el salam al amirikiya* : <https://www.skynewsarabia.com/program/newsroom/1321729-Plus> récemment, l'autorité palestinienne a cherché à défendre le soutien européen à la Palestine face à l'expansion israélienne et les annexions au al-Khalil ou Hébron. Voir, Wafa (May 9, 2020). *Foreign Ministry slams Israel's campaign on the EU, Palestinian CSOs*. Palestinian News & Info Agency : <http://english.wafa.ps/page.aspx?id=EpbkS4a117026597127aEpbkS4> ; Associated Press (Mai 8, 2020) *Set for new term, Israel's Netanyahu eyes risky West Bank annexation* : <https://www.latimes.com/world-nation/story/2020-05-08/israel-netanyahu-eyes-risky-west-bank-annexation>



## ARTICLES D'AUTEURS

---



# RUMEUR ÉLECTRONIQUE OU MARKETING VIRAL ?

## Maguy SAAD

Docteure en Sciences de gestion, enseignante titulaire à  
L'Université Libanaise  
Secrétaire générale du Centre International de Rencontre et de  
Dialogue Culturel

*Peut-on considérer valable l'association des deux concepts, le « marketing viral », et la « rumeur électronique » ? C'est sur cette question que se penche l'étude de Maguy Saad. L'approche, dans cet article, contrairement à d'autres études de l'auteure, sera principalement comparative dans le but de présenter, en premier lieu, la nouvelle portée de la rumeur et ses spécificités dans le cyberspace, avant de développer le lien entre la rumeur électronique et le marketing viral afin de mettre en lumière l'originalité du marketing viral par rapport à la rumeur électronique – NDLR.*

L'appellation e-rumeur ou rumeur électronique<sup>1</sup> indique un nouveau lieu de propagation de la rumeur, l'Internet, dont le moyen de transport habituel des informations est la messagerie électronique. Nous commencerons par présenter ce support, l'Internet, ses apports spécifiques à la propagation des informations et rumeurs, puis nous examinerons le genre et les caractéristiques des rumeurs qu'il colporte et qui sont, alors, dites électroniques. Nous terminerons par un aperçu sur les techniques de contournement des dommages que peuvent provoquer les rumeurs électroniques négatives.

---

<sup>1</sup> Ce texte se base sur les ouvrages suivants : J.-N. Kapferer, *Rumeurs, le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1987, K. Stambouli et E. Briones, *Le buzz marketing. Les stratégies du bouche à oreille*, Paris, Organisation, 2002, S. Godin, *Les secrets du marketing viral*, Paris, Maxima, 2000, J. Rosnay (de), *La révolte du pronétariat*, Paris, Fayard, 2006, M. Gladwell, *The Tipping Point*, London, Abacus, 2002, J. Attali, *L'homme nomade*, Paris Fayard, 2007, B. McConnel et J. Huba, *Creating Customer Evangelists*, USA, Ed. Dearborn Trade Publishing, 2003, D. Heiderich, *Rumeur sur internet*, Paris, Pearson, 2004, M. Solomon, *Comportement du consommateur*, Paris, Pearson Education, 2005, L. Gaildraud, *Orchestrer la rumeur*, Paris, Eyrolles, 2012, R. Perry et A. Whitaker, *Viral Marketing in a Week*, London, Ed. Hodder & Stoughton, 2002, Goldsmith, *Viral marketing*, London, Pearson Education, 2002, E. Rosen, *The Anatomy of buzz : How to Create Word-Of-Mouth Marketing*, New York, Currency books, 2002.

### **La rumeur sur toile et sur messagerie électronique**

On confond souvent Internet et messagerie électronique (*electronic mail* ou *email*). En fait, plus précisément, l'Internet désigne par là même, l'ensemble des réseaux interconnectés à l'échelle planétaire (Mac Luhan). Il sert essentiellement au téléchargement de fichiers dans le monde entier, à la discussion en temps réel, au jeu, etc. Quant à l'email, il permet aux utilisateurs la saisie, la consultation différée et la transmission de documents informatisés, ou messages électroniques.

Par conséquent, internet et messagerie électronique « n'ont pas les mêmes fonctions et ne génèrent pas de pratiques identiques. [La messagerie] agit comme un espace relativement autonome de relations intersubjectives »<sup>2</sup>. Elle rend possibles, instantanés et synchrones ou asynchrones, les échanges épistolaires, dans le face à face visuel grâce à la webcam, et dans la conversation orale grâce à un ordinateur gérant des messages vocaux. À travers ces relations intersubjectives entre internautes, se propagent aussi bien des informations que des désinformations. Certains auteurs jugent que la quantité de mythes, d'intox et d'erreurs véhiculés par le réseau, est effrayante. Cela tiendrait au fait que la véracité reconnue des rumeurs sur Internet, rejoint et dépasse celle de rumeurs traditionnelles. En effet, si ces dernières prétendent à la vérité, elles n'ont cependant d'autre garantie que la confiance des auditeurs dans le rapporteur. Celles colportées sur le réseau ont, en plus, la bien plus forte fascination exercée sur les gens par l'univers mystérieux de l'informatique qui incline à absorber tout ce qui y est publié : « Dans la mythologie cyber, le Net c'est l'accès pour tous à la source même de l'information. Donc à l'information 'vraie'. L'utilisateur n'a pas encore pris l'habitude de prendre du recul face au média »<sup>3</sup>. Heureux et fier de pouvoir maîtriser certains des outils mis à sa disposition et captivé par leur évolution rapide qui le devance sans cesse, il lui semble que « le vrai n'importe quoi n'a pas d'écho sur le Net. Si une rumeur se propage, c'est qu'elle est plausible »<sup>4</sup>. Cette assertion ressemble de près à celle de Kapferer pour qui, « en réalité, c'est parce qu'elle peut se révéler exacte que la rumeur gêne ».

---

2 E. Taieb, « Persistance de la rumeur. Sociologie des rumeurs électroniques », 2016, [email à Maguy Saad].

3 « La rumeur, virus informationnel », 2000, [www.ifrance.com/iep2/caroline/rumeursurnet.htm](http://www.ifrance.com/iep2/caroline/rumeursurnet.htm) (Consulté le 5/9/2017).

4 I. Essindi, *À nous Paris*, n° 129, Paris, Semaine du 11 au 17 mars, 2002, p. 5.

L'internaute recherche l'information et n'a ni le temps, ni la possibilité de la vérifier. Avant même que les dénégations, les explications et les réactions soient à leur tour émises, la rumeur fait le tour de la planète. En un clic, l'information est envoyée à un grand nombre de personnes à la fois.

Ces phénomènes ont donné lieu à nombreuses études qui ont permis à certains chercheurs de dégager quelques règles de propagation d'une nouvelle sur le net. C'est ainsi que, s'appuyant sur la théorie dite des « externalités de réseau » selon laquelle, l'« effet réseau » (valeur et utilité d'un réseau de personnes) est directement proportionnel au nombre de personnes connectées à ce réseau, Robert Metcalfe, inventeur du protocole de réseau Ethernet, postule une première loi qui porte son nom : « La valeur d'un réseau est proportionnelle au carré de ceux qui l'utilisent » (Stambouli et Briones). Cette courbe illustre la force exponentielle de propagation d'une rumeur sur le réseau.

À son tour, Yossip Vardi, un des développeurs d'ICQ, établit cette autre règle dite « de Vardi » et selon laquelle, la valeur de tout site est inversement proportionnelle au coût de l'acquisition de nouveaux usagers. Ceci renvoie au développement des programmes dits « open source » et qui unissent, gratuité du logiciel et recours aisé à une technologie non contraignante. Vardi raisonne aussi à partir de cette autre remarque selon laquelle, croissance virale et effet de seuil technologique se redoublent et s'auto-entretiennent à tel point qu'on ne peut les dissocier. Par « effet de seuil technologique », l'inventeur entend que, pour communiquer avec une personne, nous avons besoin d'un protocole technologique commun. « Mais si le principe est facile à comprendre, plus difficile est d'inventer des technologies, des applications, des contenus mettant en œuvre les mêmes modèles de développement » (Vandeale).

Par ailleurs, l'un des grands atouts de l'information en ligne est sa capacité à recourir à l'image et au son. Ceci manque à l'information hors ligne. L'Internet devient ainsi la voie de cheminement « d'un type précis de rumeurs qui ne peuvent pas passer ailleurs avec la même forme et le même récit [...]. Toute rumeur essaie toujours de renforcer son aspect véridique par une source citée. C'est toute la force de la messagerie électronique de pouvoir amener des photos en justifications supplémentaires » (Taieb). Les montages foisonnent en ligne. Chacun peut devenir éditeur, producteur, réalisateur..., et faire partie de la

nouvelle génération des « pronétaires »<sup>5</sup> qui prend le devant de la scène et renverse l'hégémonie des info-capitalistes traditionnels tout comme Marx a mis en exergue le pouvoir des prolétaires face aux bourgeois capitalistes.

Il devient donc évident que, plus les technologies d'information et de communication (TIC) se perfectionnent et se propagent, plus la rumeur trouve des espaces favorables à sa diffusion. Mais à leur tour, les rumeurs influent sur le progrès des technologies. En effet, les TIC, par les horizons qu'elles ouvrent sur un avenir de plus en plus mystérieux et riche d'une infinité de « possibles », alimentent l'imaginaire favorable, en particulier, à la rumeur sur les possibilités nouvelles de l'informatique. Celles-ci font la publicité ou la contre-publicité de la technoscience qu'elles entourent de halos positifs ou négatifs selon les milieux, les cultures, les âges, les goûts... des diffuseurs. Même si elles ne sont pas adoptées, elles favorisent la réussite ou l'échec d'une innovation. Ainsi en France, selon Kapferer, le public est rétif aux innovations, surtout technologiques :

*Dès qu'une innovation acquiert une certaine diffusion, une certaine publicité, il naît souvent une rumeur visant à rejeter cette innovation. [...] Avant même de connaître les réponses exactes, la rumeur essaie de rejeter l'innovation, cet intrus, cet étranger, symbole du changement des habitudes. La rumeur est un des mécanismes de défense par lesquels une partie des Français tente de préserver ses habitudes. Elle fournit des 'faits' permettant de justifier la résistance au changement et d'une façon générale, l'accusation de notre société gouvernée par la science et la technologie.*

Au Liban, par contre, les rumeurs constituent un outil d'amplification et de renforcement des nouvelles possibilités technologiques, « d'utilité en temps de guerre »<sup>6</sup>. Elles se multiplient sur les réseaux sociaux et forment une arme à double tranchant : avec la rumeur nous défendons une idole (dans les domaines politique, économique financier<sup>7</sup>...),

---

<sup>5</sup> Pronétariat : pro (grec) = devant, avant, favorable à ; et net (anglais) = réseau. Il s'agit des « profs amateurs », nouvelle classe d'utilisateurs des réseaux numériques, capables de produire, diffuser, vendre des contenus, communiquer.

<sup>6</sup> P. Vieille, « De l'utilité de certaines rumeurs en temps de guerre », libanews.com. s.d.

<https://libanews.com/madaniya-guerre-civile-liban-rumeurs/> (Consulté le 4/1/2020).

<sup>7</sup> Guidanian estime les rumeurs circulent dans les médias et les réseaux sociaux à l'aube de chaque saison estivale pour pénaliser l'activité touristique (cf. « Les "rumeurs" sur le Liban plombent l'activité touristique », lorientlejour.com,



nous attaquons un adversaire, nous soutenons un mouvement, nous désarmons une révolution, etc.<sup>8</sup>

La rumeur électronique ou e-rumeur constitue donc un « véritable phénomène social »<sup>9</sup>. Elle ouvre sur l'espace privé des relations individuelles, bien plus que ne le permet la rumeur traditionnelle. Celle-ci est d'espace public dans sa visée, mais d'espace restreint dans sa pratique. Quant à l'e-rumeur, elle met en contact des amis ou des connaissances, et tout aussi facilement, des individus et des groupes disparates, situés au-delà des frontières géographiques, socioculturelles... Elle laisse, le plus souvent, des traces persistantes dans les bases de données sur l'Internet. « Tout est stocké en mémoire » (Kapferer). Il suffit d'avoir un projet pour que s'engage un va et vient d'informations et de communication entre groupes et/ou individus.

Une société de veille, la « hoaxbuster.com » a analysé un grand nombre d'e-rumeurs. Ses conclusions confirment une continuité étroite entre les rumeurs traditionnelles et celles électroniques. Toutes les deux, sont, par essence, « ambulatoires » ou « circulatoires » (Kapferer).

Dans cette optique et selon leur objet, les e-rumeurs peuvent être partagées en deux grandes catégories : celles qui reproduisent des histoires en circulation dans les rumeurs traditionnelles, parfois en leur imposant une certaine mutation, et celles qui sont propres à l'email. Certains experts estiment que les e-rumeurs « dépassent largement en quantité et en qualité [...] ce que les médias traditionnels et le bouche à oreille permettaient jusqu'ici » (Stambouli et Briones). D'autres pensent que « les rumeurs électroniques ne sont pas plus nombreuses que celles qui circulent ordinairement dans la rue, par le "bouche à oreille", mais que le réseau joue un rôle d'accélérateur et de prisme grossissant »<sup>10</sup>.

---

20/9/2018. <https://www.lorientlejour.com/article/1125491/les-rumeurs-sur-le-liban-plombent-lactivite-touristique-estime-guidanian.html> (Consulté le 20/9/2018).

<sup>8</sup> Cf. « Liban, la contestation et les rumeurs ». Entretien avec Joseph Bahout. rfi.fr. 22/1/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/emission/20191122-liban-contestation-rumeurs-jospeh-bahout-analyse> (Consulté le 4/1/2020).

<sup>9</sup> New Biz, « L'Internet est un outil remarquable pour les rumeurs », *strategie.free.fr*, mai 2002, [En ligne], [http://strategie.free.fr/archives/textes/infog/archives\\_infog\\_11.htm](http://strategie.free.fr/archives/textes/infog/archives_infog_11.htm) (Consulté le 23/4/2018).

<sup>10</sup> G. Charles et G. des Roseaux, « Imposture : Légendes urbaines et machine à rumeurs », *l'express.fr*, 25/10/2002, <http://www.l'express.fr/Multimedia/ActuMulti/CyberPlanete/Dossier/rumeurs/dossier.asp?ida=331871> (Consulté le 25/4/2018).

De toute manière, même si formellement se trouvent sur le web des rumeurs et d'autres récits qui leur ressemblent (chaînes, histoires drôles, etc.), « en pratique, leur circulation et leur présence sur un même support voué à cette circulation, et qui pèse sur leur énonciation, peut les faire considérer comme étant tous des rumeurs » (Taieb). Nous en énumérons dans ce qui suit les plus répandues :

- 1- *Les chaînes de solidarité* qui en appellent à la générosité des internautes en faveur de personnes dans le besoin<sup>11</sup>.
- 2- *Les chaînes magiques*, voire des parodies de ces chaînes.
- 3- *Les pétitions et appels à mobilisation* (souvent politiques), *les quiz*, *les casse-têtes*, à faire circuler.
- 4- *Les légendes urbaines classiques et les histoires de morts absurdes* qui en sont très proches. Elles touchent parfois au genre de l'humour noir.
- 5- *Les histoires drôles et les plaisanteries* considérées souvent comme des versions affaiblies ou recyclées de légendes et de rumeurs. Portées par *l'humour*, elles prennent en charge pratiquement tous les sujets, des plus universels aux plus personnels. Elles sont d'« un genre narratif très proche des rumeurs dont elles remplissent les mêmes fonctions d'expression formalisée du monde social » (Taieb). « De par son degré de contamination très élevé, [l'humour] se transmet très rapidement au cerveau. Il a un temps d'incubation éclair. À ce jour, aucun remède efficace contre l'*hoax* de l'humour n'a été trouvé ! »<sup>12</sup>.
- 6- *Les anciennes rumeurs*, pratiquement éteintes qui réapparaissent sur Internet...

Cet ensemble de rumeurs peut être réparti en 2 types : les rumeurs colportées par la toile et celles concernant la toile elle-même (virus). Sont les plus propres au net, les *messages d'alertes* qui avertissent de la présence dans le courrier d'un virus informatique, parfois même d'actes de piraterie des téléphones mobiles. Il convient, cependant, de s'interroger encore sur ces messages « inexistant à l'oral, mais très présents électroniquement, pour savoir s'ils sont une rumeur totalement nouvelle, sui generis, ou si eux aussi empruntent à des formes plus anciennes » (Taieb).

---

<sup>11</sup> Cf. V. Champion-Vincent, *La légende des vols d'organes*, Les belles lettres, Paris, 1997.

<sup>12</sup> « Variétés », *hoaxbuster.com*. s.d. <http://www.hoaxbuster.com/hoaxcenter/variety.php> (Consulté le 20/9/2017).

### E-rumeurs, nouveaux traits ?

La forme la plus utilisée de l'e-rumeur est celle écrite et c'est pratiquement la seule à avoir été étudiée de près. Il s'ensuit que c'est bien l'écrit qui confère à l'e-rumeur une série de particularités.

Ainsi, l'oral met la mémoire à l'épreuve et l'oubli y est fréquent, si ce n'est de règle. Au moins les détails y sont altérés. Par contre, l'écrit supprime l'absence de mémoire. Il a pour corollaire, la reproductibilité, le clonage. Il existe des formes écrites de rumeur, les chaînes magiques par exemple et surtout la communication postale qui en est le modèle. Cependant, la copie écrite demeure une accommodation de la rumeur. Les transcripteurs y laissent obligatoirement leurs marques, et la fidélité n'y est pas, non plus, absolue. Dans les emails, la transmission littérale n'est assurée que par les photocopies et les textes transférés. Cette fidélité dans la « reproduction à l'identique »<sup>13</sup> donne l'impression au lecteur d'une proximité avec l'initiateur de la rumeur. C'est ce qu'on appelle « effet de source », phénomène, en soi étranger au « on dit » d'une rumeur orale, mais dans laquelle le rapporteur s'efforce, le plus souvent, de rejoindre la source afin d'accroître la véracité de son récit<sup>14</sup>.

Cet « effet de source » est renforcé, dans les emails, par l'annotation, en tête du message, des adresses des destinataires successifs, ce qui permet de remonter jusqu'au premier émetteur proche de la source originelle ou considéré comme l'auteur initial de la rumeur. Ainsi si l'e-rumeur n'indique pas totalement les espaces<sup>15</sup> qu'elle a parcourus et les individus qu'elle a affectés, elle « indique en tout cas l'ensemble de ses destinataires immédiats et parfois tous ceux qu'elle a déjà précédemment touchés [...] à tout le moins leur adresse email qui permet dans certains cas d'avoir une idée de l'origine géographique et de l'appartenance sociale d'une bonne partie des destinataires traversés » (Taieb). De fait, tout ce qui est après l'@ d'un e-mail désigne le nom de l'hébergeur de ce dernier et il suffit donc de lire l'e-mail des destinataires ou de l'expéditeur pour savoir d'où vient le mail et par quels types d'individus il est passé. Ainsi, la présence d'emails anglais ou libanais dévoile l'origine et la première voie de circulation de la rumeur.

<sup>13</sup> F. Latrive, « Les rumeurs enflent sur la Toile », *libération.com*, 12/10/2001, [www.liberation.com/my2001/actu/20011012venl.html](http://www.liberation.com/my2001/actu/20011012venl.html) (Consulté le 2/5/2019).

<sup>14</sup> Cf. L. Flem, « Bouche bavarde et oreille curieuse », *Humanisme*, n° 201-202, décembre 1991.

<sup>15</sup> Cf. F. Reumaux, *Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur*, France, Ed. CNRS Communication, 1999.

Par ailleurs, le support écrit est plus persuasif que celui oral. « Il est assimilé à une note administrative, à une circulaire officielle voire au procès-verbal d'un événement réel, donc son impact auprès des destinataires est plus profond » (Taieb). Contrairement aux récits oraux, le support écrit est plus précis et plus facilement enrichi de chiffres, de références et d'autres détails censés valider la rumeur.

De plus, dans la rumeur habituelle, le conteur est souvent oublié au profit des faits. Sa responsabilité n'y est pas engagée. Il ne fait que rapporter ce qu'il a entendu. En revanche, selon Taieb, l'e-rumeur « n'est plus [...] "flottante", elle est désanonymisée et peut être rattachée à des individus précis ». Cette « *désanonymation* » serait due essentiellement, à la présence nécessaire des adresses électroniques lors des communications sur Internet. Même le pseudonyme de ces adresses définit souvent plutôt la personnalité de son porteur, son reflet honnête, en fonctionnant comme le nom réel ou le surnom. Il « ne brouille que très partiellement la véritable identité et permet, dans le même mouvement, l'affirmation d'une autre identité, forte, propre au réseau et qui n'est pas forcément éloignée ou opposée à l'identité réelle »<sup>16</sup>. Pour Taieb, « l'adresse email, [...] si elle n'est pas réellement un nom, permet tout de même de situer son possesseur (à ce titre, c'est bien une "adresse") », de savoir de qui il s'agit, car la plupart du temps les individus font suivre les courriers rumeurs en utilisant leur propre email. On n'est donc pas en présence d'adresses emails de complaisance, de faux pseudos ou de masques, mais bien de véritables "login" et hébergeurs de la personne ».

Mais cette *désanonymation* ne porte-elle pas atteinte à l'une des caractéristiques essentielles de la rumeur, l'anonymat justement ? N'en affaiblit-elle pas le cachet mystérieux ? Messagerie et Internet ne sont-ils pas reconnus, en principe, comme des espaces où l'anonymat est une règle et où l'on peut changer l'identité en créant un pseudonyme ? Ces manques trouvent, cependant, compensation dans le caractère « non officiel » de la nouvelle communiquée dans l'e-rumeur – ce qui lui garde un certain aspect mystérieux – et dans la force que lui confère la multitude de personnes qui la rapportent. Alors que l'information reçue dans une rumeur ordinaire paraît limitée dans le temps et l'espace, celle qui arrive en ligne, donne, presque toujours, l'impression immédiate d'avoir une grande audience sans pour autant devenir une

---

<sup>16</sup> J. Jouët, « Une communauté télématique. Les axiens », Réseaux, n° 38, décembre 1989, p. 55.

déclaration publique. Sur Internet, il est, en effet, rarement « rumoré » avec une seule personne à la fois. La « loi du grand nombre » (Gladwell) fait basculer l'e-rumeur « dans le domaine de l'irréfutable [Ainsi], forme écrite et visibilité de l'espace traversé accroissent la véracité de la rumeur et conditionnent favorablement sa diffusion [...]. Elle gagne en densité et en réalité » (Taieb).

De plus, le mode d'incitation à la diffusion dans les e-rumeurs écrites diffère de celui dans les rumeurs traditionnelles orales. Dans celles-ci, Taieb relate que « l'obligation de transmettre est implicite, contenue dans le fait que l'intérêt supposé de la rumeur est un élément suffisant pour entraîner sa circulation ». Dans celles électroniques, par contre, l'incitation se rencontre, pratiquement toujours, ferme et explicite.

Par ailleurs, l'étendue et la vitesse de propension des informations ne sont plus alors limitées aux possibilités de la rencontre physique des personnes, mais grâce aux TIC dont use l'Internet de façon particulièrement performante, l'espace est pratiquement anéanti, le temps réduit à l'instant. Les services d'emails offrent la possibilité d'entrer en contact immédiat et simultané avec une multitude de personnes et/ou groupes, situés aux quatre coins du monde.

Mais l'on constate aussi que les correspondances électroniques, déplacent davantage l'email vers les normes de la conversation téléphonique verbale. Elles se métamorphosent en une forme écrite d'oralité ou de « quasi-oralité »<sup>17</sup>, adoptant et adaptant l'écrit à l'oral. Pour plus d'instantanéité et de rapidité de la communication, on constate une simplification de l'écrit et une banalisation de la sémantique en fonction de la prononciation via l'utilisation de symboles (émoticons). Le plus remarquable est que ce langage s'est répandu mondialement.

Cette logique est régie par le principe connu sous le nom de « contagionnisme » dans la ligne duquel s'inscrit ce que l'on appelle, selon Attali, « contagion mentale », « mimétisme », ou « mémétique ». Ce principe vise à indiquer la capacité de transmettre, de proche en proche, par contamination et imitation, des attitudes, mécanismes, tendances, concepts, traditions... Deux idées centrales : nous ne sommes pas les auteurs de nos pensées et de nos comportements, mais uniquement leur lieu d'exercice ; nous pouvons faire évoluer les manières de penser et de se comporter, à notre niveau et au niveau de toute la société humaine.

<sup>17</sup> P. Hert, « Quasi-oralité de l'écriture électronique et sentiment de communauté dans les débats scientifiques en ligne », Réseaux, n° 97, France, 1999.

Ainsi, le *contagionnisme*, mode de penser, d'agir, d'être en société, à la fois récepteur, critique et émetteur, voie de tolérance et de vigilance, suppose que la personne humaine puisse se laisser contaminer sans risque majeur, et par là même, collaborer à l'avancée de l'espèce humaine. Il appelle au partage et répond à la question : Comment se développent les idées dans l'histoire universelle ? par cette affirmation : une idée se développe en fonction du nombre d'échanges qu'elle provoque. Par-là, le *contagionnisme* se présente comme voie des échanges, sujet et métaphore même de la vie des idées. Il est donc cousin de ce que les experts en virologie mentale appellent « le Mème des mèmes »<sup>18</sup>, c'est-à-dire « l'idée de la propagation de l'idée de la propagation ! »<sup>19</sup>. Cette propagation, selon McConnel et Huba, a pour objet les systèmes culturels, sociaux, mentaux, économiques, idéologiques, scientifiques, ludiques, religieux... ainsi que les attitudes, mécanismes, règles, tendances, concepts, lois, mouvements, modèles, organisations, nations, familles, brevets, ordres, perversions, légendes, rites, religions, théories, approches, manies, traditions...

Cette théorie contagionniste a donné lieu à une nouvelle théorie, le « mimétisme » qui s'inscrit à l'intérieur des théories de l'évolution de la matière vivante. Il traite du code génétique des civilisations qui, se transmettant, crée une nouvelle forme de code auto-répliquant que le comportement humain illustre : ces comportements, au fil des temps, forment de nouveaux systèmes aux niveaux de l'individu et de la société. Le code acquiert rapidement son autonomie par rapport à l'ADN. C'est ce nouvel alphabet du vivant que, depuis Richard Dawkins, on appelle « mèmes », pour rappeler la parenté avec les gènes du règne biologique.

À partir de là, les chercheurs anglo-saxons ont élaboré la méthode mémétique ayant pour visée « d'étudier les faits de civilisation, les systèmes et les représentations mentales qui les sous-tendent [...] avec une approche inspirée de la théorie de l'évolution, c'est-à-dire en observant les systèmes sous l'angle de leur capacité à évoluer dans un territoire humain donné. C'est une science qui doit aboutir à des modèles prédictifs capables d'expliquer comment fonctionne le monde.

---

<sup>18</sup> L'expression désigne un élément reproduit par imitation.

<sup>19</sup> P. Jouxte et B. Estournet, « Quoi de neuf », *contagions.com*. s.d.  
<http://www.contagions.com/GENERAL/Gen-hall.html> (Consulté le 20/6/2013).

Son utilité fondamentale est de jeter un regard neutre sur des conflits d'idées ou de mœurs intrinsèquement entachés de subjectivité »<sup>20</sup>.

Pour certains, la technologie la plus propice à un tel genre de propension des idées est l'Internet : Jouxte et Estournet affirment que « le web est contagionniste par excellence, car il tire son existence même des liens qui le tissent. Tous ceux qui s'y montrent sont mus par une volonté de partage assez fréquemment mercantile, mais aussi très souvent gratuite, et ça, c'est vraiment nouveau, et c'est vraiment contagionniste ! ». Cette force contagionniste de l'Internet peut être positive comme elle peut être négative. Taieb pense même que dans leur majorité, les e-rumeurs sont plutôt négatives : « Parmi les courriers banals, personnels et professionnels, les utilisateurs de la messagerie reçoivent souvent, [...] des courriers [qui] racontent des histoires plus ou moins plausibles, voire effrayantes, alertent ou donnent des informations passées sous silence par les médias officiels. Ces courriers étranges sont des rumeurs qui ont envahi les réseaux informatiques, et à ce titre, on pourrait les qualifier de rumeurs électroniques » (Taieb).

### **Faire face aux e-rumeurs ?**

Un mot anglais, « *hoax* », est devenu synonyme de canular ou de rumeur à résonance négative circulant principalement par le biais de la messagerie électronique. Il est souvent difficile de savoir si ce genre de rumeurs consiste en une légende spontanée, un jeu<sup>21</sup> visant à faire croire une énormité au maximum de gens, ou une opération de désinformation. La cible en est souvent une entité ayant un pouvoir charismatique ou d'autorité ou autres sur un public donné. Le monde arabe, y compris celui libanais, caractérisé, selon Hall et Hall, par un contexte culturel haut et fort où les relations interpersonnelles sont lentes et indirectes, et les messages sont implicites, constitue un terrain favorable à la propagation des *hoax*<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Société francophone de mémétique, « La mémétique », 26/10/2006, bookmark.com, <http://daily-bookmark.blogspot.com/> (Consulté le 5/2/2019).

<sup>21</sup> Cf. D. Renard, « Efficacité des opérations de marketing viral », Vie et Sciences de l'Entreprise, Août 2014, Issue 197.

<sup>22</sup> Voir, par exemple la pléthore des rumeurs sur les stars : le meurtre de l'artiste libanaise Suzanne Tamime en 2008 ou la mort de l'acteur égyptien Adel Imam en 2017 ou le mariage de la chanteuse Elissa en 2018, ou les rumeurs sur la situation financière (faillite et/ou ébranlement des banques et des bourses), ou celles sur les émeutes populaire.

Les institutions gouvernementales et les entreprises en sont les premières et grandes victimes. Aussi, ont-elles mis en place des sites de veille et de prévention tels que l'agence gouvernementale américaine de l'énergie, Microsoft, GAP, Nokia, la Cob, la « hoaxbuster.com », et d'autres agences spécialisées surveillent et analysent tous les lieux de discussion<sup>23</sup>.

Face à la dangerosité de la rumeur l'individu ou la société visée ont un double choix : se taire ou réagir. Se taire pourrait porter préjudice à la société incriminée, et répondre pourrait être taxé de subjectivité ou d'attaque à la liberté d'expression. En cas de réponse, la stratégie choisie pourrait être défensive ou offensive<sup>24</sup>. Dans la stratégie défensive, la société répond à la rumeur de façon transparente. Elle établit avec les internautes une communication basée sur un point de vue sincère. Quant à la stratégie offensive, la société lance sa propre rumeur pour anéantir la rumeur qui lui fait du tort. Cet exercice difficile exige une équipe spécialisée et intelligente capable de contrôler rapidement l'information. La société doit pouvoir détecter la source de la rumeur, identifier par qui elle a été manipulée, pour ensuite passer à la contre-attaque (Heiderich ).

Le grand public peut aussi être victime des *hoax* que certaines règles permettent d'identifier. « Un canular se termine toujours par une demande de transmission à un maximum d'utilisateurs. Aucun message d'alerte provenant d'une source crédible ne demande ce genre de chose, affirme le CIAC. Autre conseil : vérifier l'identité crédible de l'expéditeur du message et ne pas se fier aveuglément aux noms prestigieux qui signent le message. Les éditeurs d'antivirus n'envoient jamais de mails provoquant la panique. En cas de doute, il est conseillé de vérifier l'information sur les sites des éditeurs »<sup>25</sup>. La présence de fautes d'orthographe, d'un grand nombre de mots en lettres majuscules ou de points d'exclamation alignés les uns à la suite des autres, est également un indicateur du manque de sérieux de l'information. « Plus on cherche

---

<sup>23</sup> Les traits des rumeurs traditionnelles s'appliquent aux e-rumeurs (Cf. M. Saad, « Information, désinformation ou rumeur ? », in Les Sciences Sociales, CRSS n° 13/7/2010, p. 53-87).

<sup>24</sup> Cf. R. Fairley-Raney "Incognito Spinmeisters Battle Online Critics", nytimes.com 14/10/1999. <http://www.nytimes.com/library/tech/99/10/circuits/articles/14spin.html> (Consulté le 1/10/2018).

<sup>25</sup> « Rumeurs », undercover-marketing.com. s.d. [www.undercover-marketing.com/pages/dos/3.htm](http://www.undercover-marketing.com/pages/dos/3.htm) (Consulté le 25/4/2009).



à convaincre, plus il faut être méfiant sur la qualité de l'information »<sup>26</sup>. Reste que former l'internaute à « distinguer les *hoax* des vrais messages d'alerte n'est pas du tout évident » selon le créateur du site Securiser.com.

La meilleure façon d'agir contre les *hoax* reste de respecter la netiquette qui interdit l'utilisation de chaînes de message à des personnes dont on ne connaît pas l'identité ou qui n'auraient pas accepté de recevoir des messages groupés, et qui évite de faire suivre les messages douteux et de les diffuser à tout un carnet d'adresse.

En bref, le net est un instrument privilégié pour la propagation des rumeurs. D'abord parce qu'il en facilite la diffusion écrite : instantanée, rapide et ample, illustrée de photos et montages de tous les coins du globe et vers tous les coins de la terre, et en simultané, à un grand nombre de personnes. Grâce à de nouvelles technologies, cette diffusion se fait, en même temps, orale et visuelle. Aussi, le net renforce-t-il l'impression de véracité par son aspect encore mystérieux et fascinant pour les générations actuelles et par la possibilité qu'il semble offrir de pouvoir remonter à la source de l'information, d'adresse électronique en adresse électronique, sans pour autant que l'anonymat de la source ne soit complètement effacé.

Cette force exponentielle de propagation de la rumeur sur le réseau obéit à des lois et règles : « La valeur de tout site est inversement proportionnelle au coût de l'acquisition de nouveaux usagers » (Règle de Yossip Vardi). Elle est proportionnelle au carré de ceux qui l'utilisent (Loi de Robert Meltcafe), à l'« effet de seuil technologique » en vertu duquel les internautes doivent être équipés de services équivalents pour communiquer aisément (Règle de Yossip Vardi), et au degré de performance des TIC utilisées.

N'empêche que toute rumeur, dans la vie courante comme sur Internet, ne perdure pas. Elle naît, grandit, s'éteint, et parfois revient sous la même forme, ou sous d'autres formes.

Tous les genres de rumeurs, chaînes de solidarité, chaînes magiques, pétitions, légendes urbaines etc., peuvent circuler sur le net. Ont le devant de scène, auprès de tous les milieux, les histoires drôles et les

<sup>26</sup> R. Maillard, « Les légendes urbaines », canoë.com, 4/12/2001, <http://www2.canoë.com/artsetculture/grosplans/insolite/archives/2001/12/20011203-154148.html> (Consulté le 15/10/2002).

plaisanteries. Les rumeurs propres au courrier électronique sont les messages d'alertes qui avertissent de la présence d'un virus dans le courrier.

La forme d'e-rumeur la plus commune est celle écrite qui jouit principalement des particularités suivantes : fidélité dans la transmission ; possibilité d'accommodation du récit en fonction de chaque nouveau transmetteur ; incitation plus directe et plus claire qu'à l'oral ; les normes de l'e-rumeur se déplacent de plus en plus vers l'oralité dans le style et l'orthographe de l'écrit.

« Rumeur électronique », « bouche à oreille électronique » et « marketing viral » sont souvent considérés comme synonymes. On prend l'un pour l'autre. Nous essayerons dans le développement suivant d'en dégager les divergences tout en montrant l'articulation qui existe entre eux.

### **Vers le marketing viral : e-rumeur et bouche à oreille électronique**

Dans les années 1990, apparaît une nouvelle notion (Godin), celle de « marketing viral » qui est aussitôt mise en lien avec la rumeur, à tel point que certains chercheurs ne reconnaissent de différence entre ces deux notions que le seul fait que le marketing viral fonctionne sur Internet : ailleurs que sur Internet, le marketing viral s'appelle, la rumeur<sup>27</sup>.

Un rapprochement semblable est établi entre ce marketing et le bouche à oreille, et nombreux sont, là aussi, les experts qui jugent que le marketing viral n'est qu'une nouvelle manifestation d'une forme de communication ancienne : le bouche à oreille. Ils parlent de « marketing viral ou bouche à oreille », ils affirment que « le marketing viral sur Internet n'est autre que le bouche à oreille électronique »<sup>28</sup>, ou encore, qu'« en novo-economien, le bouche à oreille électronique [...] porte un nouveau nom : le marketing viral »<sup>29</sup>.

L'affirmation suivante rassemble nos trois notions dans cette même perspective : « Ailleurs que sur Internet, le marketing viral s'appelle "le bouche à oreille" ou "la rumeur" ou "le marketing de réseau". Sur Internet, il est appelé "marketing viral" »<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Cf. R. Wilson, « The Six Simple Principles of Viral Marketing », wilsonweb.com. 5/5/2018. <http://www.wilsonweb.com/wmt5/viral-principles.htm> (Consulté le 5/5/2019).

<sup>28</sup> V. Cova et B. Cova, *Alternatives marketing*, Paris, Ed. Dunod, 2001, p. 189.

<sup>29</sup> R. Richard, *Le papillon digital 2*, France, Ed. Eni, 2001, p. 123.

<sup>30</sup> Cf. C. Laciak « Le marketing viral », marketing-Internet.com. s.d.

Cependant, si personne ne met en doute la similitude entre les trois notions, rumeur, bouche à oreille et marketing viral, il ne faut pas non plus les dissoudre l'une dans l'autre. Elles appartiennent toutes les trois, au domaine de la communication et s'inscrivent dans une continuité l'une avec l'autre, sans toutefois se confondre. Pour mieux saisir le sens d'une telle affirmation, il nous a paru nécessaire d'exposer les implications de l'expression « Marketing viral », avant de comparer entre elles les trois notions, d'une part, le marketing viral et le bouche à oreille sur Internet, dit aussi bouche à oreille électronique ou numérique, et d'autre part, le marketing viral et la rumeur sur Internet, dite aussi électronique ou numérique ou e-rumeur.

Signalons aussi que si la connotation de l'expression « Marketing viral » est commerciale, son principal intérêt réside dans sa force de propagation sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, c'est à l'occasion d'un phénomène social mondial, le « hotmail », que le « marketing viral » a vu le jour.

### **LE « MARKETING VIRAL »**

Elle est due à Steve Juverson, fondateur et financier de Hotmail. Il l'a inventée pour désigner le mode d'expansion extraordinaire de son service. Il lance sa société sous le label alléchant que constituent ces trois mots « Courrier électronique gratuit » qu'il répète au bas de chaque fiche d'envoi et qu'il appuie par cette formule : « Disposez d'un compte de messagerie personnel et gratuit chez Hotmail ». Chaque courriel fait ainsi la publicité de Hotmail et répand le virus. « Le message est ainsi intégré au produit, et l'utilisation en est aisée » (Godin).

Les deux concepts qui composent l'expression, appartiennent, originellement, à deux univers différents, celui de l'économie, le marketing, et celui de la biologie, le viral. Cette juxtaposition incongrue est pourtant pleine de sens, et l'essentiel des caractéristiques de chacune des deux notions impliquées permet d'en saisir la portée. La notion marketing renvoie à l'entreprise qui, visant des buts précis, conçoit et met en œuvre une stratégie de communication-marketing, une information concertée qu'elle veut faire passer autour d'un produit. Elle indique une construction objective. Par contre, la notion de viral renvoie à l'idée de diffusion spontanée d'une épidémie, et par extension, dans le domaine de l'informatique, d'un mauvais fonctionnement.

Mais la propriété des virus pour laquelle le mot « viral » a été choisi pour caractériser le marketing viral, est celle qui en décrit la dynamique de croissance et de profusion. En effet, les virus, au départ de leur développement sont peu nombreux, latents et invisibles ; ils connaissent ensuite une puissance de prolifération, une croissance rapide, un rythme exponentiel et incontrôlable. Ils finissent par envahir le terrain. On parle, à leur propos, de phénomène de virulence que le schéma suivant voudrait illustrer en référence à une contagion qui croît en puissance géométrique de 2 :

1

11

1111

11111111

11111111111111111111

Aussi, l'expression « marketing viral » désigne-t-elle un genre de marketing « non pas parce qu'un virus traditionnel aurait été utilisé, mais plutôt parce qu'un schéma d'adoption rapide a pu être déclenché »<sup>31</sup>, à la fois spontané et concerté, incontrôlable et objectif. À la base est supposée une « idée-virus » qui consiste en des messages, produits ou services capables de se diffuser, immédiatement et rapidement, du fait même de leur existence. Cette idée peut se trouver implicitement « contenue » dans le produit ou le service lui-même proposé, ou explicitement exprimée par la parole, l'image et le son, et/ou, le plus souvent, l'écrit. Pour Godin, tout l'art, dans le marketing viral, consiste à concevoir, en amont de la stratégie du promoteur, des éléments qui feront de sa production d'une idée-virus dont l'agencement incitera le consommateur à s'en faire le propagateur : « Le message doit provoquer l'action chez la personne touchée. Le marketing viral est, par nature, dynamique : le message doit donner envie de cliquer, de répondre, de transférer, d'en parler [...]. Il faut élaborer un véritable scénario pour créer cette envie »<sup>32</sup> chez celui qui la reçoit. « Le principe : les consommateurs vont se marketer entre eux. On transforme la rumeur en publicité » (Essindi). Reposant sur l'auto-propagation et l'implication

---

<sup>31</sup> G. Bernard et F. Jallat, « Blair Witch, Hotmail et le marketing viral », *L'expansion Management Review*, mars 2001, p. 81-92, [Pascalfroissart.online.fr](http://pascalfroissart.online.fr), Mars 2001, <http://pascalfroissart.online.fr/3-cache/2001-bernard-jallat.pdf> (Consulté le 17/9/2018).

<sup>32</sup> « La fièvre du marketing viral », *journaldunet.com*, 2003, <http://management.journaldunet.com/dossiers/03109lancement/viral.shtml> (Consulté le 9/10/2019).

du récepteur comme agent, le marketing viral en devient, pour une organisation, le fait de transformer des clients en ambassadeurs de sa marque. Le rôle principal et central du message consiste à animer cette interactivité, ressort de diffusion de type épidémique, sens même de l'idée-virus (Perry et Whitaker).

Une idée « doit d'être fluide si elle veut prétendre pouvoir se propager rapidement » (Godin). Pour cela, elle doit accrocher, être frappante, stimulante, importante, rentable, drôle, belle, curieuse, originale et créative, percutante, persistante, pertinente, en adéquation avec la cible, d'intérêt fonctionnel, et/ou moral, et/ou affectif, et/ou physique, porter sur une question d'actualité et d'intérêt public commun aux individus de la cible pour en atteindre le plus grand nombre possible. Le message qui l'exprime doit être bref et clair, afin de pouvoir se multiplier, être copié et transmis, sans effort. Il gagne à être, « créatif, [...] le plus simple possible pour une meilleure mémorisation, prononciation et transmission sans altération. Plus c'est court, plus les internautes s'en souviendront » (Laciak). La forme d'en-tête expressif ou de slogan est parfois la meilleure. Tout élément exigeant un effort supplémentaire handicape la diffusion. L'idée, le message, et le produit qui revêtent un caractère séduisant, original, ludique, divertissant... jouissent d'une valeur intrinsèque, épanouissante, esthétique, offrent un bénéfice, incitent au partage, et alors, comme un virus, ils peuvent se propager à un rythme incroyable, allant d'une personne à l'autre et assurant la visibilité et la notoriété d'une personne et/ou d'une société.

### **Le marketing viral se démarque-t-il du bouche à oreille ?**

Le rapprochement entre ces deux notions a été souligné d'abord pour le domaine commercial. Jusqu'à l'apparition des TIC, le bouche-à-oreille a été, pratiquement, le seul « média de la vente » (Kapferer) sur le marché comme principal support de communication entre les hommes. Il demeure, aujourd'hui encore, le plus habituel et, de l'avis général, le plus efficace. « Le bouche-à-oreille est vingt fois plus efficace que les événements marketing et 30 fois plus efficace que la publicité dans l'acquisition de nouveaux membres »<sup>33</sup>. Pour les consultants chez Cap Gemini Ernst & Young, le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos, etc., le bouche à oreille est un très puissant outil qui influence le plus la majorité des

<sup>33</sup> P.-N. Schwab, « Le bouche-à-oreille plus rentable que le marketing traditionnel », 28/9/2009, Intotheminds.com, <https://www.intotheminds.com/blog/le-bouche-a-oreille-plus-rentable-que-le-marketing-traditionnel/> (Consulté le 29/9/2018).

consommateurs<sup>34</sup>. Les conversations informelles qui ont pour objet les marques, les lieux de vente, les personnes, etc. procurent une cognition inappréciable à la masse. Elles renvoient au témoignage le plus fiable, parce que désintéressé, celui d'un voisin ou d'un ami jugé compétent en la matière. Ceci est particulièrement important dans le domaine des services qui, comme le note Kapferer, à la différence « d'un produit [tangibile], est invisible, intangible ». On ne peut l'évaluer qu'à l'essai répété, par soi-même ou par d'autres personnes de confiance. « Cela tient au contact humain existant pendant la prestation de service : il s'instaure une relation affective avec le boulanger, le banquier, le garagiste, l'agent général des assurances, le coiffeur, le médecin. Les clients satisfaits se l'approprient et parlent alors de « leur » garagiste, « leur » médecin, « leur » coiffeur. En parlant de ceux-ci, ils parlent un peu d'eux-mêmes : en valorisant leur perle, ils valorisent le découvreur » (Kapferer).

Conscientes que l'interaction de personne à personne est la forme de communication la plus puissante, certaines sociétés recourent exclusivement au bouche-à-oreille pour communiquer sur leurs marques. Notons cependant qu'en fait, publicité et bouche à oreille se complètent : la publicité informe et attire l'attention, mais les pas suivants reviennent peu à peu au bouche à oreille pour l'évaluation et surtout quand il faudra opter, pour l'achat, entre plusieurs produits ou marques ou prestations. De même, on a spontanément recours au bouche à oreille lorsqu'il s'agit de se procurer des produits impliquants, chers ou innovants. Par ailleurs, la publicité apporte un « soutien au bouche-à-oreille par la notoriété qu'elle confère à la marque ou au produit : la notoriété rassure » (Kapferer).

Mais ce rapprochement entre le bouche à oreille et le marketing viral, ne se limite pas au seul domaine commercial. De nombreux spécialistes l'étendent de plus en plus à tout échange : « Le marketing viral sur Internet est l'équivalent du bouche à oreille dans la vie courante »<sup>35</sup> ; « il s'agit d'une technique de communication vieille comme le monde, celle

---

<sup>34</sup> Cf. « Le bouche à oreille : un puissant outil marketing », [lesdigitaux.fr](http://lesdigitaux.fr), 6/7/2019, <http://lesdigitaux.fr/blog/2019/07/06/bouche-a-oreille-puissant-outil-marketing/> (Consulté le 2/4/2020).

<sup>35</sup> I. Harris, "Fwd : Have you seen this?", [guardian.co.uk](http://www.guardian.co.uk), 4/11/2002. <http://www.guardian.co.uk/internetnews/story/0,7369,825454,00.html> (Consulté le 2/7/2018).

du bon vieux bouche à oreille. Excepté qu'ici, il prend corps à travers le web et les nombreux outils de dialogue mis à la disposition des internautes aujourd'hui afin d'échanger abondamment leurs opinions : e-mail, chat, forums, messageries instantanées, procurant ainsi, au moindre message personnel ou commercial, un pouvoir de propagation autrement décuplé »<sup>36</sup>.

Cependant, ce ne sont pas directement le marketing viral et le bouche à oreille qui sont équivalents, mais le bouche à oreille ordinaire et le bouche à oreille électronique. En d'autres termes, le bouche à oreille n'est pas le marketing viral mais le système unique de propagation efficace et exponentielle des informations. Mais il existe une différence plus cruciale entre le bouche à oreille et le marketing viral : le bouche à oreille, phénomène naturel lié aux communications interpersonnelles, ne décide pas de la nature de la communication qu'il diffuse et qui peut être aussi bien spontanée qu'orientée. Par contre, le marketing viral suppose l'élaboration et la poursuite d'une stratégie précise : « Le terme de marketing viral s'applique lorsque la communication favorable à l'entreprise ne se déclenche pas de manière réellement spontanée ou lorsque des outils sont mis en place pour le favoriser et en accroître l'efficacité. La frontière entre les deux concepts est évidemment floue. Un site au contenu pertinent peut ainsi bénéficier à l'origine d'un bouche à oreille spontané et souhaiter l'amplifier ou le favoriser en fournissant à ses visiteurs une interface de recommandation. On passe ainsi du bouche à oreille au marketing viral »<sup>37</sup>.

En bref, marketing viral et bouche à oreille sont inséparables, mais ne se confondent pas. Le propre du marketing viral, par rapport à la rumeur et au bouche à oreille classiques, est de se poursuivre sur le web selon « une stratégie de mise en œuvre de l'ensemble des moyens on line qui permettent de créer, de propager ou d'augmenter le bouche à oreille » (Stambouli et Briones). Il tire ainsi son efficacité de son système de communication, le bouche à oreille, et de son instrument de diffusion, l'Internet. Le marketing viral associe, ainsi, entre deux contraires : spontanéité de diffusion d'une information et développement d'une

<sup>36</sup> L. Deguine et X. Lucron, « Comment se lancer dans une campagne de marketing viral ? », *Marketing Direct*, n° 68, Octobre 2002, p. 79.

<sup>37</sup> Cf. M. Goulamhoussen, « Doit-on adopter le marketing viral ? », 20/10/2017, blog. peechstudio.pcm, <https://blog.peechstudio.com/doit-on-adopter-le-marketing-viral-463dc193def3> (Consulté le 21/9/2018).

action orchestrée. En effet, qui dit stratégie, dit organisation, initiative étudiée, science, expertise, développement contrôlé par des personnes compétentes, etc.

### **Le marketing viral se démarque-t-il de la rumeur ?**

Une distinction semblable se retrouve entre rumeur et marketing viral. Notons d'abord que le bouche à oreille est au marketing viral ce qu'il est à la rumeur, leur moyen de propagation. Ceci signifie que le marketing viral, bien qu'étroitement lié à la rumeur, n'est pas la rumeur. Kapferer marque la distinction en présentant le marketing viral comme « l'usage de cette capacité, presque contagieuse et immédiate de diffuser des rumeurs ». Mais surtout, comme nous venons de le voir, alors que la rumeur est, par définition, un élément incontrôlable, le marketing viral exige l'application d'une stratégie de mise en œuvre de l'ensemble des moyens online, qui encourage les individus à transmettre un message marketing. Il est donc conçu et dirigé selon une stratégie contrôlée tout au long de son développement. On parle alors de communication virale dès lors que cette communication n'est pas déclenchée de manière spontanée et que des outils sont mis en place pour la propager et en accroître l'efficacité. Une rumeur devient ainsi marketing viral lorsqu'elle est déclenchée sur une initiative planifiée par une source. Il est vrai qu'une rumeur peut être conduite selon une stratégie préconçue, par exemple pour certaines rumeurs politiques, mais elle ne peut l'être que subrepticement. En soi, elle est autonome.

Une caractéristique interne à cette perspective de la planification de l'action, distingue de façon bien tranchée la rumeur du marketing viral. Celui-ci a pour objectif de « développer les ventes, la sympathie, et plus rarement l'information ; de son côté la rumeur ne dispose pas, à proprement parler, d'objectifs commerciaux, même si des implications commercialement négatives peuvent parfois être constatées »<sup>38</sup>.

Le marketing viral revêt donc l'apparence d'une rumeur qui se propagerait sur Internet, mais serait, dans le fond, une publicité voulue et conduite selon une tactique et une expertise étudiées. Il consiste en l'art et la capacité de propager une information par les internautes eux-mêmes devenus des agents ambassadeurs du mouvement. Son action emprunte normalement des échelons d'influence : d'abord

---

<sup>38</sup> S. H. Saint Michel, « Les principes de la rumeur », [bigbenpub.free.fr](http://bigbenpub.free.fr), mai 2002, <http://bigbenpub.free.fr/techniques-rumeur.php> (Consulté le 13/3/2018).



les précurseurs, ou prescripteurs de tendances ; puis les diffuseurs d'information ou contaminateurs efficaces et enfin, le grand public (Godin).

Le marketing viral vise à transformer, délibérément, la rumeur en un message qui s'auto-reproduit, à un rythme rapide, de type épidémique parce que les promoteurs sont les internautes eux-mêmes. Selon un certain vocabulaire « c'est l'idée de booster ce buzz » (Stambouli et Briones).

### **En fin de parcours, le buzz et le marketing viral**

« Buzz », mot anglais au son étrange, se traduirait en français, par bourdonnement. Il vient des États-Unis d'Amérique où il indiquait originellement, le bouche-à-oreille technologisé, actuellement appelé « buzz marketing ». Dernier né des synonymes du marketing viral, il en dépasse le sens vers la rumeur ordinaire. Souvent définit à propos du commerce, il est alors décrit comme « l'exploitation de l'influence de consommateur à consommateur [...] que ce soit online ou offline »<sup>39</sup>. Mais encore plus que la notion de marketing viral dont il traduit plusieurs caractéristiques, il est appliqué à toute diffusion d'une idée comme dans le bruit confus d'une rumeur, par le bouche à oreille électronique, entre les internautes. Dans ce sens, la génération et la vitalisation du buzz sur le net constituent l'essence même du marketing viral.

Certains chercheurs insistent pour prêter au buzz une dimension proprement culturelle. Ils en font « une rumeur qui concerne un produit culturel, mais qui, au départ, touche les journalistes. Le buzz lance une idée tendance » (Essindi). Ce qui est entendu par « produit culturel », ce n'est pas l'objet de la rumeur, mais le soubassement humain de son émergence. C'est ainsi que certains mettent le buzz au « fondement même de la nouvelle société » ou le définissent comme un « exemple d'auto-hallucination collective » (Stambouli et Briones). Pour Rosen, « c'est l'expression sociale de l'hédonisme. Un moyen qui lie les consommateurs entre eux ».

### **LE « TÉLÉPHONE ARABE » DE TOUJOURS**

Les frontières entre les concepts « bouche à oreille », « rumeur », « rumeur électronique », « bouche à oreille électronique », « buzz » et « marketing viral », se révèlent plutôt floues. De fait, les experts

<sup>39</sup> R. Karayan, « Spheeris : les "influenceurs" au service du "buzz" », *journaldunet.com*, 30/11/2003, <http://www.journaldunet.com/0311/031107/spheeris.shtml> (Consulté le 7/5/2019).

emploient souvent l'un ou l'autre de ces concepts sans trop de distinction. Combien plus les profanes ! Preuves en sont, les expressions récurrentes désignant le marketing viral dans le vocabulaire scientifique et populaire, comme : *souris à souris*, *word of mouse*, *auto propagation*, *peer to peer*, *téléphone arabe*, *buzz sur Internet*, *marketing exponentiel*, *marketing organique*, *referral marketing*, *self-propagation marketing*, *word of mouth marketing*, etc.

Mais ces expressions ont en commun, un même objectif : mettre ensemble, au cœur de la communication, les interlocuteurs, afin qu'ils puissent « parler, rumeur, buzzer » entre eux et autour d'eux. En d'autres termes, elles manifestent la tendance du promoteur d'une idée ou d'une information et en orientent en même temps, le souci, surtout dans le secteur des TIC, à rechercher l'appui de la masse, plus particulièrement, à recruter une communauté de fidèles qui s'engagent à répandre son message par cercles concentriques d'amis, collègues, connaissances, familles, etc. Le développement de la notoriété, par la diffusion rapide et exponentielle d'une idée qui fait boule de neige, assure ainsi au message une popularité accrue et une visibilité forte.

Le marketing viral se présente ainsi comme un phénomène de culture qui répond au besoin de communiquer, inhérent à la nature de l'homme. Il ne naît pas de rien. Il reprend à son compte, si étroitement qu'ils se confondent parfois avec eux, les forces et moyens humains élémentaires et traditionnels d'information que constituent le bouche à oreille, le buzz et la rumeur. Il est en même temps le fruit des progrès scientifiques. Il intègre les forces humaines de diffusion des nouvelles aux supports technologiques actuels de communication. Il reprend à son compte les figures de bouche à oreille et de rumeur électroniques qui indiquent des phénomènes difficilement contrôlables, et à coût réduit, des communications interpersonnelle, directe, naturelle, spontanée, interactive, sur Internet. Il vise à mettre la puissance de la spontanéité de ces phénomènes au service d'un promoteur, pour qu'il les utilise dans le but qu'il se propose, selon une stratégie préétablie et poursuivie tout au long de l'opération. C'est là tout le défi du marketing viral !

Nous sommes quotidiennement témoins de la force de ce défi, au niveau des produits que le commerce cherche à répandre, mais surtout, de façon plus spectaculaire et bien plus importante parce qu'elle est en train de changer l'histoire par son développement au niveau des

actions politiques et sociales de masse, en fidélité à la rumeur, son berceau originel. Il est notable qu'à ce niveau, son efficacité s'est mondialement signalée à l'occasion du « printemps arabe » commencé en Tunisie, continué en Égypte et d'autres régions du monde arabe, et arrivé aujourd'hui au Liban avec la « révolution » et son correspondant, le « *hirak* ». Peut-être que l'un de ses noms ancestraux de « téléphone arabe » plus haut cité, en indique un enracinement caractériel et culturel. En tous cas, en ce moment où la confiance dans les autorités, quelle qu'elles soient, est branlante ; où les questionnements économiques, financiers, administratifs, culturels et mêmes scientifiques, avec le Covid-19 par exemple, se font cruciaux pour tous ; où les services de renseignements deviennent des références de poids dans les décisions gouvernementales et où beaucoup de pays se voient constitutionnellement remis en question, dans nos régions entre autre, le marketing viral se révèle de plus en plus le moyen d'information et de communication auquel les citoyens prêtent le plus l'oreille parce qu'il parle leur langage et répond aux besoins de leur corps et de leur âme. Et nous ne savons pas quels rôles il aura encore à remplir, déjà dans l'immédiat de notre histoire !

